

PAR COURRIEL

Québec, le 24 septembre 2026



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M100678

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 25 août 2026, visant à obtenir :

« copie du dossier administratif complet relatif à l'enregistrement de l'établissement d'hébergement touristique CITQ 625741, situé au 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis à Sainte-Agathe-des-Monts, depuis la demande d'enregistrement initiale en 2021 jusqu'à aujourd'hui.

Je souhaite notamment obtenir les demandes d'enregistrement et de renouvellement, les avis ou certificats de conformité municipale, les certificats d'enregistrement, ainsi que les documents et renseignements transmis ou utilisés dans le cadre de l'enregistrement et de ses renouvellements. »

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient des documents contenant les renseignements recherchés. Vous les trouverez en pièce jointe de la présente lettre.

Par ailleurs, en vertu des articles 23, 24 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A 2.1), les renseignements personnels et les renseignements confidentiels appartenant à un tiers contenus dans ces documents ne peuvent vous être transmis. Ces derniers ont donc été caviardés aux pièces jointes à la présente lettre.

... 2

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents,

Frédéric Desjardins

p.j. Avis de recours

- 625741 - Déclaration offre hébergement (1)
- 625741 - Déclaration offre hébergement (2)
- 625741 - Déclaration offre hébergement (3)
- 625741 - Déclaration offre hébergement
- 625741 - Dernier avis
- CITQ - Ouverture de dossier pour le pavillon
- CITQ Demande d'attestation de classification
- CITQ Enregistrement # 625741 - MANOIR DAVIS - Renouvellement de l'enregistrement
- CITQ Enregistrement # 625741 - Renouvellement de l'enregistrement
- CITQ Enregistrement # 625741 - Renouvellement de l'enregistrement-2
- CITQ Enregistrement # 625741- MANOIR DAVIS- RAPPEL IMPORTANT - Renouvellement de l'enregistrement
- CITQ Enregistrement # 625741- MANOIR DAVIS- RAPPEL IMPORTANT - Renouvellement de l'enregistrement-2
- CITQ Enregistrement # 625741- MANOIR DAVIS- Renouvellement de l'enregistrement
- CITQ Enregistrement # 625741-MANOIR DAVIS - Renouvellement de l'enregistrement
- CITQ Enregistrement #625741- IMPORTANT - Certificat d'enregistrement
- CITQ Établissement # 625741- Enregistrement de votre établissement
- CITQ Établissement # 625741- MANOIR DAVIS- RAPPEL IMPORTANT - Renouvellement de l'enregistrement
- CITQ Établissement # 625741- MANOIR DAVIS- Renouvellement de l'enregistrement
- CITQ Établissement # 625741- Renouvellement de l'enregistrement
- CITQ Établissement # 625741-MANOIR DAVIS- IMPORTANT - DERNIER AVIS - Non-conformité de votre demande de renouvellement
- CITQ Établissement # 625741-MANOIR DAVIS- IMPORTANT - Non-conformité de votre demande de renouvellement
- Davis - Demande attestation (extr.)
- Davis - REF-60600 - Délégation autorité (extr.)

- Davis - Taxes mun (extr.)
- DOMAIN_1
- DOMAIN_2
- Dossier CITQ # REF-60600 - MANOIR DAVIS
- Dossier CITQ #REF-60600 - 92 Sir-Mortimer-B.-Davis
- Dossier CITQ #REF-60600 -MANOIR DAVIS
- Dossier CITQ #REF-60600-MANOIR DAVIS
- Dossier CITQ #REF-60600-MANOIR DAVIS-2
- EXT - Facade (2)-min
- Lloyd's - PCC00485 - Domaine DunDale Inc. - Renouvellement 2024
- Manoir Davis - CITQ payé (extr.)
- PDQ40077 - Renou 22-23 (extr.) (1)
- PDQ40077 - Renou 22-23 (extr.)
- RE Dossier CITQ # REF-60600 - MANOIR DAVIS
- RE Enregistrement - Manoir Davis - Compte 625741
- TR Enregistrement - Manoir Davis - Compte 625741

EXTRAITS DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Article 23

Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

Article 24

Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

Article 53

Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29; 2021, c. 25, a. 8

Article 54

Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110; 2021, c. 25, a. 10.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

De : [Eric Chevette](#)
À : [301736; 625741; DOMAINE DUNDALE INC.; Louis Lespérance; MANOIR MAPLEWOOD INC.](#)
Objet : CITQ - Ouverture de dossier pour le pavillon
Date : 16 juin 2026 11:18:00
Pièces jointes : [Pièce jointe sans titre 00041.png](#)

Bonjour Monsieur Lespérance,

Votre dossier a été vu avec la direction concernant l'enregistrement du pavillon.

Puisque l'adresse est différente du manoir et que vous le louez à court terme (moins de 31 jours), pour ces raisons, nous vous invitons à faire une demande d'enregistrement afin de respecter la *loi et règlement sur l'hébergement touristique*.

Vous devrez obtenir un avis de conformité rempli et signé par la municipalité : [Avis-de-conformite.pdf](#)

Par la suite, veuillez s'il vous plaît remplir une nouvelle demande d'enregistrement sur notre site internet : [CITQ - Demande d'enregistrement](#)

Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Merci et bonne journée,

Eric Chevette

Agent, Administration

CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737, poste 244

Télécopieur : 450 679-1489

Courriel : echevrette@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info





Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

This content is extracted to AzureBlobStorage

De : [# Renouvellement CITO](#)
À : [Louis Lespérance](#)
Objet : CITQ Enregistrement # 625741 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 6 octobre 2025 10:31:58
Pièces jointes : [625741 - Certificat enregistrement.pdf](#)



Le 6 octobre 2025

Louis Lespérance
2789, avenue Willowdale
Montréal (Québec) H3T 1H4

N/Réf. : Enregistrement n° 625741 - MANOIR DAVIS
Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-
des-Monts
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements d'hébergement touristique général » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 31 octobre 2026.

Nous vous transmettons ci-joint le nouveau certificat d'enregistrement de votre établissement.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, le certificat d'enregistrement ci-joint doit être affiché à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.

Dès sa réception, assurez-vous que les renseignements inscrits sur le certificat d'enregistrement sont complets et exacts.

Ce certificat doit également être transmis aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement assujetties à l'article 20.2 de la *Loi sur l'hébergement touristique* et par lesquelles vous diffusez une offre d'hébergement concernant l'établissement cité en rubrique. Notez qu'il est possible qu'un délai d'un ou deux jours ouvrables, à partir de la date d'émission de votre certificat, soit nécessaire avant que les plateformes puissent traiter et valider votre enregistrement.

Nous vous invitons à conserver la version électronique ci-jointe du certificat d'enregistrement. C'est celle-ci qui, le cas échéant, pourrait vous être demandées par les plateformes numériques d'hébergement. Pour en assurer l'authenticité, il s'agit d'un document auquel un certificat numérique a été appliqué.

Nous vous rappelons également que vous devez indiquer distinctement le numéro d'enregistrement de votre établissement (625741) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site web, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de votre établissement.

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info



P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement..

*******Avertissement -- Panneau de signature du certificat numérique*******

À l'ouverture de votre certificat d'enregistrement numérique qui est au format PDF, il est possible que vous constatiez un avertissement dans l'encadré bleu du panneau de signature situé dans le haut de la page ;



Une signature au moins présente un problème.

Le sceau numérique apposé au document PDF est valide et a été émis par l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG) qui est le service de certification du gouvernement du Québec.

Cet avertissement est normal et ne doit pas générer d'inquiétude. Le certificat d'enregistrement ci-joint est conforme et authentique.

This content is extracted to AzureBlobStorage

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

MANOIR DAVIS

92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

625741

NOMBRE D'UNITÉS

1

CATÉGORIE

Établissements d'hébergement touristique général

DÉLIVRÉ LE : **2025-10-06**

EXPIRE LE : **2026-10-31**

Amélie Dionne, *ministre du Tourisme*

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, ce certificat doit être affiché à la vue du public

Instructions et renseignements importants

- ❖ Découpez la partie supérieure de ce document. Il s'agit du certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique, délivré en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique (RLRQ, chapitre H-1.01).
- ❖ **Affichez ce certificat à la vue du public**, à l'entrée principale de l'établissement, sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.
- ❖ **Conservez la version électronique de ce certificat**, à laquelle un certificat numérique d'authenticité a été appliqué. Transmettez ce certificat aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles via lesquelles vous diffusez, le cas échéant, votre offre d'hébergement.
- ❖ **Rappel** – Le numéro d'enregistrement de votre établissement inscrit sur ce certificat doit être indiqué distinctement dans toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site Web, qu'il soit ou non transactionnel.
- ❖ Un manquement à l'une des obligations indiquées ci-dessus pourrait entraîner une amende pouvant atteindre 10 000 \$ pour une personne physique et 20 000 \$ dans les autres cas, conformément à la Loi sur l'hébergement touristique.

De : [# Renouvellement CITQ](#)
À : louis@manoirs.ca
Objet : CITQ Enregistrement # 625741 - MANOIR DAVIS - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 2 octobre 2025 21:44:02



N/Réf. : Enregistrement n° 625741 - MANOIR DAVIS
Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec)
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

AVIS IMPORTANT RELATIF À VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Comme nous vous l'écrivions il y a quelques semaines, votre enregistrement arrivera à échéance **le 31 octobre 2025**. Le *Règlement sur l'hébergement touristique* exige que vous présentiez tous les ans une demande de renouvellement.

Nous vous rappelons que vous devez fournir le ou les documents suivants avant cette date:

- **une Demande de renouvellement / Déclaration annuelle de mise à jour** des renseignements relatifs à l'offre d'hébergement et des services et activités qui y sont liés ; à compléter en ligne sur le [Portail CITQ](#).

Vous trouverez des explications détaillées sur comment soumettre une déclaration dans ce [tutoriel](#).

Nous avons bien reçu le paiement des droits d'enregistrement.

La déclaration que vous devez faire sur le Portail CITQ est obligatoire afin de finaliser le renouvellement et qu'un nouveau certificat vous soit transmis.

Sur réception du ou des documents, votre nouvel enregistrement sera valide pour 12 mois, soit jusqu'au 31 octobre 2026.

Le renouvellement de l'enregistrement auprès de la CITQ vous permettra de **continuer d'exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement**, de l'afficher sur les différentes plateformes de location, de bénéficier d'une visibilité sur le site de

BonjourQuébec.com et, le cas échéant, de paraître dans les guides touristiques des associations touristiques régionales.

Si toutefois vous avez cessé d'exploiter votre établissement, nous vous invitons à nous en informer dès que possible et à fermer votre dossier en remplissant le formulaire de cessation d'activités disponible sur notre site Web; <https://citq.qc.ca/formulaire/fermeture/>

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737— Télécopieur : 450 679-1489

Sans frais : 1 866 499-0550

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site Internet : www.citq.info

Déléataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage

De : [# Renouvellement CITQ](#)
À : louis@manoirs.ca
Objet : CITQ Enregistrement # 625741 - MANOIR DAVIS - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 2 septembre 2025 12:43:13
Pièces jointes : [625741 - Facture.pdf](#)



N/Réf. : Enregistrement n° 625741 - MANOIR DAVIS
Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec)
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Il est maintenant temps de procéder au renouvellement de l'enregistrement de votre établissement.

En effet, nos dossiers nous indiquent que votre enregistrement arrivera à échéance **le 31 octobre 2025**.

Pour renouveler, vous devez **avant cette date**:

- **compléter la Demande de renouvellement / Déclaration annuelle de mise à jour** des renseignements relatifs à l'offre d'hébergement et des services et activités qui y sont liés ; à compléter en ligne sur le [Portail CITQ](#).

Vous trouverez des explications détaillées pour la création de votre compte et sur comment soumettre une déclaration dans ce [tutoriel](#).

- payer les droits annuels d'enregistrement au montant de 153,00\$ en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#).

À cet effet, vous trouverez ci-jointe la facture n° F000294453.

IMPORTANT – Ces deux obligations légales doivent être remplies pour que l'enregistrement de votre établissement soit renouvelé pour une période de 12 mois, soit jusqu'au 31 octobre 2026 et qu'un nouveau certificat vous soit transmis.

Le renouvellement de l'enregistrement auprès de la CITQ vous permettra de **continuer d'exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement**, de l'afficher sur les différentes plateformes de location, de bénéficier d'une visibilité sur le site de BonjourQuebec.com et, le cas échéant, de paraître dans les guides touristiques des

associations touristiques régionales.

Si toutefois vous avez cessé d'exploiter votre établissement, nous vous invitons à nous en informer dès que possible et à fermer votre dossier en remplissant le formulaire de cessation d'activités disponible sur notre site Web; <https://citq.qc.ca/formulaire/fermeture/>.

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737— Télécopieur : 450 679-1489

Sans frais : 1 866 499-0550

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site Internet : www.citq.info

Déléataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT: 625741

Facture: F000294453

Date: 2025-09-01

CATÉGORIE: Établissements d'hébergement touristique général

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

DOMAINE DUNDALE INC.
Louis Lespérance
2789, avenue Willowdale
Montréal (Québec) H3T 1H4

MANOIR DAVIS
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

Période de facturation	Description	Montant
Du 1 novembre 2025 au 31 octobre 2026	Droits annuels d'enregistrement	153,00\$

IMPORTANT

L'enregistrement de votre établissement, ou son renouvellement, ne sera pas valide tant que la présente facture n'aura pas été acquittée.

Total partiel	153,00\$
TPS (R136137452)	0,00
TVQ (1015890106)	0,00
Total	153,00\$

Ces droits ne sont pas remboursables.

- RAPPELS IMPORTANTS -

Le **numéro d'enregistrement** de l'établissement doit être indiqué distinctement sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site Internet qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de l'établissement.

Le **certificat d'enregistrement** que vous recevrez pour l'établissement doit être affiché à la **vue du public**, à l'entrée principale de l'établissement, sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.

Le cas échéant, le **certificat d'enregistrement** doit être transmis **aux plateformes numériques d'hébergement transactionnelles** via lesquelles, une offre d'hébergement sur l'établissement est diffusée.

DÉTACHER ICI

RETOURNER À:

CITQ
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil, QC J4K 5G7
Tél.: 450 679-3737
Sans frais: 1 866 499-0550
Courriel: info@citq.qc.ca

Numéro d'enregistrement : 625741

Facture : F000294453

Montant payé :

PAIEMENT EN LIGNE: citq.qc.ca/paiement

Émettre votre chèque à l'ordre de CITQ
Veuillez indiquer au RECTO du chèque le numéro de
votre enregistrement et le numéro de la facture.

De : [Eric Chevette](#)
À : [# Renouvellement CITQ](#); [Renouvellement CITQ](#); theo@manoirs.ca
Objet : RE: Enregistrement - Manoir Davis - Compte 625741
Date : 17 octobre 2024 10:58:00

Bonjour Monsieur Bardina,

Nous confirmons la réception de votre police d'assurance. Nous pourrions alors l'inclure au renouvellement.

Merci et bonne journée,

Eric Chevette

Agent, Administration

CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737, poste 244

Sans frais : 1 866 499-0550, poste 244

Télécopieur : 450 679-1489

Courriel : echevette@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

De : Théodore Bardina <theo@manoirs.ca>

Envoyé : 17 octobre 2024 09:59

À : Renouvellement CITQ <renouvellement@citq.qc.ca>; Eric Chevette <echevette@citq.qc.ca>

Objet : Enregistrement - Manoir Davis - Compte 625741

Bonjour,

Je viens de procéder à la déclaration annuelle pour notre établissement, le Manoir Davis (625741).

Lors de celle-ci, j'ai sauvegardé par mégarde sans ajouter notre police d'assurance. Je ne peux plus rectifier le dossier.

Je me permets donc de vous la faire parvenir par mail.

Si vous avez besoin d'une quelconque information, je demeure à votre disposition.

Au plaisir de vous lire,

photo



Théodore Bardina

Directeur des ventes,

Belvoir - Manoir Davis - Manoir Maplewood

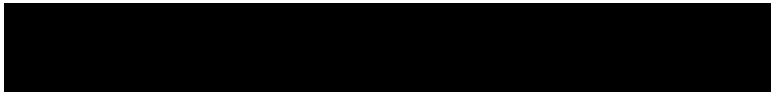


(418) 891-1994 - manoirs.ca - theo@manoirs.ca

This content is extracted to AzureBlobStorage

Avis ***Changements à votre police***

Veillez prendre note qu'en date du 1^{er} janvier 2024, un nouvel avenant s'applique à votre police d'assurance.



Vous trouverez l'avenant complet ci-joint.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre courtier d'assurance.



COMPOSÉS PERFLUORÉS, PERFLUOROALKYLES ET POLYFLUOROALKYLES

SUBSTANCES (SPFA) EXCLUSION NO 1

(À utiliser sur les polices d'assurance responsabilité civile)

1. La présente POLICE ne couvre aucune réclamation pour perte réelle ou présumée, responsabilité, dommages, indemnisation, blessure, maladie, décès, paiement médical, frais de défense, coût, dépense ou tout autre montant, directement ou indirectement et indépendamment de toute autre cause contribuant simultanément ou dans toute séquence, provenant, causée par, résultant de, contribué par, résultant ou autrement en relation avec toute PFAS, comme les substances perfluoroalkyliques ou polyfluoroalkyliques, par exemple.
2. Aux fins de la présente exclusion, la perte, la responsabilité, les dommages, l'indemnisation, les blessures, la maladie, le décès, le paiement médical, le coût de la défense, le coût, les dépenses ou tout autre montant comprend, sans s'y limiter, tout coût de nettoyage, de désintoxication, d'enlèvement, de surveillance, contenir, tester ou, de quelque façon que ce soit, réagir ou évaluer l'effet de tout SPFA, comme toute substance perfluoroalkylique ou polyfluoroalkylique, par exemple.
3. SPFA désigne toute molécule organique, sel, radical libre ou ion dont la composition comprend au moins un :
 - a. groupe de méthyle perfluoré (-CF₃);
 - b. groupe de méthylène perfluoré (-CF₂-).



10 Octobre 2023

TechAdvantage^{MD} Bureautique Plus

AVIS AUX TITULAIRES DE POLICE

Le présent avis ne fait pas partie de votre police. Pour des informations complètes au sujet de toutes les garanties, conditions, dispositions et exclusions, veuillez consulter votre police ainsi que ses pages de Conditions particulières. Pour toute divergence entre votre police et le présent avis, les dispositions de la police prévaudront.

TechAdvantage^{MD} Bureautique Plus 200I continue d'être la garantie Bris des équipements la plus innovatrice jamais offerte sur le marché canadien. Elle protège contre les pertes causées par la croissance des risques communs liés à la technologie, dans pratiquement tous les équipements modernes.

Veuillez consulter votre police, car les nouvelles modifications et limitations de couverture ci-dessous s'appliqueront désormais.

La garantie comprend maintenant :

Pertes ou dommages résultant d'un Cyberévénement

Il s'agit d'une nouvelle couverture pour les pertes ou dommages résultant d'un Bris ou d'un Dysfonctionnement d'un circuit électronique atteignant des Équipements garantis sur un lieu appartenant à l'Assuré, causé par des cyberincidents, tels qu'un piratage, une attaque par déni de service ou le déploiement de logiciels malveillants. (Cette garantie était implicite dans le libellé de notre police précédente, mais est désormais explicite dans notre nouveau libellé.)

Limitations de la couverture :

Exclusion relative aux sanctions – la couverture ne s'applique pas aux pertes ou dommages survenus sur des lieux où des sanctions commerciales ou économiques ont été imposées par le Canada, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni ou l'Union européenne.

Exclusion relative aux pertes ou dommages résultant d'un Cyberévénement sur un lieu non assuré – la couverture ne s'applique pas aux pertes ou dommages directs ou indirects causés par un Cyberévénement ou résultant de celui-ci en ce qui a trait aux garanties Restauration des données – Services infonuagiques, Interdiction d'accès/Autorité civile, Interruption de services, Lieu d'ancrage et Carence des fournisseurs ou des clients.

Clarification :

Exclusion d'un Cyberévénement – la couverture ne s'applique pas aux pertes ou dommages causés par un Cyberévénement qui n'est pas compris dans la garantie Pertes ou dommages résultant d'un Cyberévénement.

Succursale Mont-Tremblant

370, rue de St-Jovite
suite 201
Mont-Tremblant, QC J8E 0R1
Tél. : 819.425.5811 Téléc. : 819.425.6337
perceptiontremblant@globalexassurances.ca

FACTURE

À : Domaine DunDale inc.
2789 Avenue Willowdale
Montréal, QC H3T 1H4

Code client :
No. de la facture :
Date de la facture :

Nom de la compagnie		Numéro de la police	Durée de la police	
			Du	Au
Souscripteurs du Lloyd's COMM		PCC00485	21 10 2024	21 10 2025
Item #	Date en vigueur	Trans	Description	Montant

Copie du client

Globalex Assurances Ltée
Succursale Mont-Tremblant

FACTURE

Tél. : 819.425.5811 Téléc. : 819.425.6337

SOLDE DÛ LE : 21 10 2024

De : Domaine DunDale inc.
2789 Avenue Willowdale
Montréal, QC H3T 1H4

Expédiez votre paiement à :
Globalex Assurances Ltée
370, rue de St-Jovite
suite 201
Mont-Tremblant, QC J8E 0R1

Code de client :
No. de la facture :
Date de la facture :
Effectif le :
Montant dû :

S. V. P. retourner cette partie avec votre remise. Merci.



Globalex Assurances

Cabinet en Assurance de dommages

Renouvellement

Pour / for:

Domaine DunDale inc.



Par / by:

Joanie Lacerte

jlacerte@globalexassurances.ca

Pour signaler une **réclamation** en dehors des heures d'ouvertures de nos bureaux :
To report a **claim** outside of our business hours:

1-866-667-2666

Globalex assurances

370, rue de Saint-Jovite Bureau 201,
Mont-Tremblant (Québec) J8E 0R1

(819) 425-5811

(819) 425-6337

globalexassurances.ca

**ASSURANCE DES ENTREPRISES
CONTRAT D'ASSURANCE**

**CONTRAT
COASSURANCE**

Souscrits auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)



N° de police : PCC00485

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 21-10-2024

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDiquÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

CETTE POLICE CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

Renouvellement-moyennant l'engagement de la part de l'Assuré de verser le montant de prime indiqué, le présent contrat d'assurance est maintenu en vigueur pour la période indiquée et est renouvelé sous réserve des conditions particulières et des montants de garantie indiqués ci-après. Tout autre libellé ou avenant faisant, s'il y a lieu, partie intégrante du présent contrat remplacera les libellés précédents. Sinon, les conditions demeurent inchangées.

LE COURTIER MANDATAIRE

Globalex assurances ltee

370 Rue de Saint-Jovite Bureau 201
Mont-Tremblant (Québec) J8E 0R1

Téléphone : (819) 425-5811

Télécopieur : (819) 425-6337

Site Web : www.globalexassurances.ca

Courriel : reception@Globalexassurances.ca

NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ DÉSIGNÉ

Domaine DunDale inc.
2789 Avenue Wilowdale
Montréal (Québec) H3T 1H4

EMPLACEMENT DU RISQUE

Voir liste des situations et des bénéficiaires ci-jointe

DURÉE DE LA GARANTIE

Du 21 octobre, 2024 au 21 octobre, 2025
(0H01 heure normale à l'adresse postale de l'assurée)

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE L'ASSURÉ

Propriétaire foncier d'une auberge de 8 chambre avec un bain tourbillon en location court-terme pour occasions spéciales

SOMMAIRE D'ASSURANCE ET MONTANT DES PRIMES

GARANTIE	MONTANT DE LA PRIME ANNUELLE	PRIME MINIMUM RETENUE DU MONTANT DE LA GARANTIE

L'assuré est prié de lire cette police et, en cas d'erreur, de la retourner immédiatement pour correction.

Tout événement susceptible de mettre en jeu la présente assurance doit être immédiatement déclaré au Courtier mandataire dont le nom et l'adresse sont indiqués ci-dessus. Toutes les demandes de renseignements et tous les différends doivent également être communiqués à ce Courtier mandataire.

Pour les fins de la Loi sur les sociétés d'assurance (Canada), cette police canadienne a été émise dans le contexte des activités d'assurance des souscripteurs du Lloyd's au Canada.

EN FOI DE QUOI CE DOCUMENT A ÉTÉ SIGNÉ, AVEC L'AUTORISATION DES ASSUREURS PAR

N° d'accord

**NOUVEAU MONTANT DE ▶
PRIME ANNUELLE**

SIGNÉ PAR

MONTANT DE PRIME À VERSER (TAXES EN SUS) ▶

Responsabilité

L1 (2/21)	Assurance de la responsabilité civile des entreprises (formule par sinistre) (BAC 04/98)	
	Responsabilité civile produits et travaux terminés incluse	
	Montant par période d'assurance	
	Montant applicable uniquement à la responsabilité civile produits et travaux terminés	2 000 000
	Montant de garantie par sinistre	2 000 000
	Montant pour préjudice personnel	2 000 000

De : [# Renouvellement CITQ](#)
À : louis@manoirs.ca
Objet : CITQ Enregistrement # 625741 - MANOIR DAVIS - RAPPEL IMPORTANT - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 17 octobre 2024 06:15:39



RAPPEL - OBLIGATOIRE

N/Réf. : Établissement n° 625741 - MANOIR DAVIS
Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec)
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

AVIS IMPORTANT RELATIF À VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Comme nous vous l'écrivions il y a quelques semaines, votre enregistrement arrivera à échéance **le 31 octobre 2024**. Le *Règlement sur l'hébergement touristique* exige que vous présentiez tous les ans une demande de renouvellement.

Nous vous rappelons que vous devez fournir le ou les documents manquants suivants avant cette date :

- **une demande de renouvellement** accompagnée d'une **déclaration annuelle de mise à jour** des renseignements relatifs à l'offre d'hébergement et des services et activités qui y sont liés ; à compléter en ligne sur le [Portail CITQ](#).

Vous trouverez des explications détaillées sur comment soumettre une déclaration dans ce [tutoriel](#).

Nous avons bien reçu le paiement des droits d'enregistrement.

La déclaration que vous devez faire sur le Portail CITQ est obligatoire afin de finaliser le renouvellement et qu'un nouveau certificat vous soit transmis.

Sur réception du ou des documents, votre nouvel enregistrement sera valide pour 12 mois, soit jusqu'au 31 octobre 2025.

Sans cela, nous ne pourrions renouveler votre enregistrement et vous ne pourrez

plus exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement ni l'afficher sur les différentes plateformes de location. Nous vous rappelons qu'en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique et de son Règlement, exploiter un établissement d'hébergement touristique sans enregistrement est passible d'amende de Revenu Québec.

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage

De : [# Renouvellement CITQ](#)
À : louis@manoirs.ca
Objet : CITQ Enregistrement # 625741 - MANOIR DAVIS - RAPPEL IMPORTANT - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 2 octobre 2024 21:26:26



N/Réf. : Enregistrement n° 625741 - MANOIR DAVIS
Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, (Québec)
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

AVIS IMPORTANT RELATIF À VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Comme nous vous l'écrivions il y a quelques semaines, votre enregistrement arrivera à échéance **le 31 octobre 2024**. Le *Règlement sur l'hébergement touristique* exige que vous présentiez tous les ans une demande de renouvellement.

Nous vous rappelons que vous devez fournir le ou les documents suivants avant cette date:

- **une demande de renouvellement** accompagnée d'une **déclaration annuelle de mise à jour** des renseignements relatifs à l'offre d'hébergement et des services et activités qui y sont liés ; à compléter en ligne sur le [Portail CITQ](#).

Vous trouverez des explications détaillées sur comment soumettre une déclaration dans ce [tutoriel](#).

Nous avons bien reçu le paiement des droits d'enregistrement.

La déclaration que vous devez faire sur le Portail CITQ est obligatoire afin de finaliser le renouvellement et qu'un nouveau certificat vous soit transmis.

Sur réception du ou des documents, votre nouvel enregistrement sera valide pour 12 mois, soit jusqu'au 31 octobre 2025.

Le renouvellement de l'enregistrement auprès de la CITQ vous permettra de **continuer d'exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement**, de l'afficher sur les différentes plateformes de location, de bénéficier d'une visibilité sur le site de

BonjourQuébec.com et, le cas échéant, de paraître dans les guides touristiques des associations touristiques régionales.

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

De : [# Renouvellement CITQ](#)
À : louis@manoirs.ca
Objet : CITQ Enregistrement # 625741 - MANOIR DAVIS - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 3 septembre 2024 06:17:24



N/Réf. : Établissement n° 625741 - MANOIR DAVIS
Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec)
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

RENOUVELLEMENT DE VOTRE ENREGISTREMENT

Bonjour,

Il est maintenant temps de procéder au renouvellement de l'enregistrement de votre établissement.

En effet, nos dossiers nous indiquent que votre enregistrement arrivera à échéance **le 31 octobre 2024**.

Pour renouveler, vous devez **avant cette date**:

- **compléter la Demande de renouvellement** et la **Déclaration annuelle de mise à jour** des renseignements relatifs à l'offre d'hébergement et des services et activités qui y sont liés ; à compléter en ligne sur le [Portail CITQ](#).

Vous trouverez des explications détaillées pour la création de votre compte et sur comment soumettre une déclaration dans ce [tutoriel](#).

- payer les droits annuels d'enregistrement au montant de 149,00\$ en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#).

Si ce n'est déjà fait, vous recevrez sous peu votre facture numéro F000267421 par la poste.

IMPORTANT – Ces deux obligations légales doivent être remplies pour que l'enregistrement de votre établissement soit renouvelé pour une période de 12 mois, soit jusqu'au 31 octobre 2025 et qu'un nouveau certificat vous soit transmis.

Le renouvellement de l'enregistrement auprès de la CITQ vous permettra de **continuer d'exploiter votre établissement d'hébergement touristique légalement**, de l'afficher sur les différentes plateformes de location, de bénéficier d'une visibilité sur le site de BonjourQuebec.com et, le cas échéant, de paraître dans les guides touristiques des

associations touristiques régionales.

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage

De : [# Renouvellement CITO](#)
À : [Louis Lespérance](#)
Objet : CITQ Enregistrement # 625741 - Renouvellement de l'enregistrement
Date : 8 septembre 2023 13:30:47
Pièces jointes : [625741 - Certificat enregistrement.pdf](#)



Le 8 septembre 2023

Louis Lespérance
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

N/Réf. : Enregistrement n° 625741 - MANOIR DAVIS
Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-
des-Monts
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements d'hébergement touristique général » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 31 octobre 2024.

Nous vous transmettons ci-joint le nouveau certificat d'enregistrement de votre établissement.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, le certificat d'enregistrement ci-joint doit être affiché à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.

Ce certificat doit également être transmis aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement assujetties à l'article 20.2 de la *Loi sur l'hébergement touristique* et par lesquelles vous diffusez une offre d'hébergement concernant l'établissement cité en

rubrique.

Nous vous invitons à conserver la version électronique ci-jointe du certificat d'enregistrement. C'est celle-ci qui, le cas échéant, pourrait vous être demandées par les plateformes numériques d'hébergement. Pour en assurer l'authenticité, il s'agit d'un document auquel un certificat numérique a été appliqué.

Nous vous rappelons également que vous devez indiquer distinctement le numéro d'enregistrement de votre établissement (625741) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site web, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de votre établissement.

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

*******Avertissement -- Panneau de signature du certificat numérique*******

À l'ouverture de votre certificat d'enregistrement numérique qui est au format PDF, il est possible que vous constatiez un avertissement dans l'encadré bleu du panneau de signature situé dans le haut de la page ;



Une signature au moins présente un problème.

Le sceau numérique apposé au document PDF est valide et a été émis par l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG) qui est le service de certification du gouvernement du Québec.

Cet avertissement est normal et ne doit pas générer d'inquiétude. Le certificat d'enregistrement ci-joint est conforme et authentique.

This content is extracted to AzureBlobStorage



IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

MANOIR DAVIS

92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

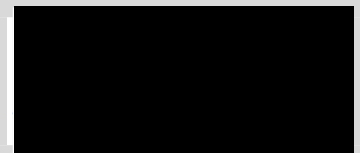
625741

NOMBRE D'UNITÉS

1

CATÉGORIE

Établissements d'hébergement touristique général



DÉLIVRÉ LE : **2023-09-08**

EXPIRE LE : **2024-10-31**

Caroline Proulx, *ministre du Tourisme*

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, ce certificat doit être affiché à la vue du public

Instructions et renseignements importants

- ❖ Découpez la partie supérieure de ce document. Il s'agit du certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique, délivré en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique (RLRQ, chapitre H-1.01).
- ❖ **Affichez ce certificat à la vue du public**, à l'entrée principale de l'établissement, sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.
- ❖ **Conservez la version électronique de ce certificat**, à laquelle un certificat numérique d'authenticité a été appliqué. Transmettez ce certificat aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles via lesquelles vous diffusez, le cas échéant, votre offre d'hébergement.
- ❖ **Rappel** – Le numéro d'enregistrement de votre établissement inscrit sur ce certificat doit être indiqué distinctement dans toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site Web, qu'il soit ou non transactionnel.
- ❖ Un manquement à l'une des obligations indiquées ci-dessus pourrait entraîner une amende pouvant atteindre 10 000 \$ pour une personne physique et 20 000 \$ dans les autres cas, conformément à la Loi sur l'hébergement touristique.

De : [# Renouveau CITO](#)
À : louis@manoirs.ca
Objet : CITO Enregistrement # 625741 - IMPORTANT - Certificat d'enregistrement
Date : 1 juillet 2023 16:32:53
Pièces jointes : [625741 - Certificat enregistrement.pdf](#)



Le 1 juillet 2023

Louis Lespérance
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

N/Réf. : Enregistrement n° 625741 - MANOIR DAVIS
Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

Objet : Certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement
touristique

Bonjour,

La nouvelle *Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal* a été adoptée le 7 juin 2023 et est maintenant en vigueur.

En vertu de celle-ci, l'enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique prend dorénavant la forme d'un certificat d'enregistrement qui porte la signature de la ministre et contient le numéro d'enregistrement, l'adresse et la catégorie de l'établissement, le nombre d'unités d'hébergement offertes en location, les dates de délivrance et d'expiration du certificat et, le cas échéant, le nom de l'établissement.

Puisque l'établissement cité en rubrique possède en date d'aujourd'hui un enregistrement valide en vertu de la *Loi sur l'hébergement touristique*, nous vous transmettons ci-joint son nouveau certificat d'enregistrement.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, ce certificat doit être affiché à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.

Ce certificat doit également être transmis aux plateformes numériques d'hébergement

transactionnelles assujetties à l'article 20.2 de la *Loi sur l'hébergement touristique* et par lesquelles vous diffusez une offre d'hébergement concernant l'établissement cité en rubrique.

Nous vous invitons à conserver la version électronique ci-jointe du certificat d'enregistrement. C'est celle-ci qui, le cas échéant, pourrait vous être demandée par les exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles. Pour en assurer l'authenticité, il s'agit d'un document auquel un certificat numérique a été appliqué.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe CITQ

*******Avertissement -- Panneau de signature du certificat numérique*******

À l'ouverture de votre certificat d'enregistrement numérique qui est au format PDF, il est possible que vous constatiez un avertissement dans l'encadré bleu du panneau de signature situé dans le haut de la page ;



Le sceau numérique apposé au document PDF est valide et a été émis par l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG) qui est le service de certification du gouvernement du Québec.

Cet avertissement est normal et ne doit pas générer d'inquiétude. Le certificat d'enregistrement ci-joint est conforme et authentique.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage



IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

MANOIR DAVIS

92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

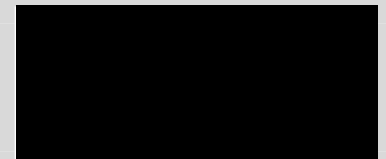
625741

NOMBRE D'UNITÉS

1

CATÉGORIE

Établissements d'hébergement touristique général



DÉLIVRÉ LE : **2022-11-01**

EXPIRE LE : **2023-10-31**

Caroline Proulx, *ministre du Tourisme*

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, ce certificat doit être affiché à la vue du public

Instructions et renseignements importants

- ❖ Découpez la partie supérieure de ce document. Il s'agit du certificat d'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique, délivré en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique (RLRQ, chapitre H-1.01).
- ❖ **Affichez ce certificat à la vue du public**, à l'entrée principale de l'établissement, sauf si l'établissement est situé dans un immeuble comprenant plusieurs unités d'habitation, auquel cas l'affichage doit se faire à l'entrée principale de l'immeuble.
- ❖ **Conservez la version électronique de ce certificat**, à laquelle un certificat numérique d'authenticité a été appliqué. Transmettez ce certificat aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles via lesquelles vous diffusez, le cas échéant, votre offre d'hébergement.
- ❖ **Rappel** – Le numéro d'enregistrement de votre établissement inscrit sur ce certificat doit être indiqué distinctement dans toute publicité utilisée pour en faire la promotion et sur tout site Web, qu'il soit ou non transactionnel.
- ❖ Un manquement à l'une des obligations indiquées ci-dessus pourrait entraîner une amende pouvant atteindre 10 000 \$ pour une personne physique et 20 000 \$ dans les autres cas, conformément à la Loi sur l'hébergement touristique.

De : [# Renouveaulement CITO](#)
À : [Louis Lespérance](#)
Objet : CITO Établissement # 625741 - Renouveaulement de l'enregistrement
Date : 2 décembre 2022 11:17:25



Le 2 décembre 2022

Louis Lespérance
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

N/Réf. : Établissement n° 625741
Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts

Objet : Enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique

Bonjour,

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour le renouvellement de l'enregistrement de l'établissement mentionné en rubrique.

Un nouvel enregistrement sous la catégorie « Établissements d'hébergement touristique général » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Cet enregistrement est valide jusqu'au 31 octobre 2023.

Selon l'article 9 du *Règlement sur l'hébergement touristique*, un avis écrit doit être affiché à la vue de la clientèle touristique, à l'entrée principale de l'établissement. L'avis écrit que vous possédez déjà est toujours valide et doit continuer à être affiché.

Également, vous devrez afficher dans toutes vos publicités le numéro d'enregistrement de votre établissement (625741).

Si vous avez soumis des documents ou des demandes de modifications à votre dossier, ceux-ci seront analysés dans les prochaines semaines et un agent d'administration prendra contact avec vous au besoin.

La CITOQ vous remercie de votre collaboration.

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : renouvellement@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

December 22

Corporation de l'industrie touristique du Québec
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Téléphone : 450 679-3737
Aucuns frais : 1 866 499-0550
Télécopie : 450 679-1489

Courriel : info@citq.qc.ca
Internet : www.citq.info

This content is extracted to AzureBlobStorage

De : [# Renouvellement CITQ](#)
À : [Louis Lespérance](#)
Objet : CITQ Établissement # 625741 - MANOIR DAVIS - IMPORTANT - DERNIER AVIS - Non-conformité de votre demande de renouvellement
Date : 2 décembre 2022 07:18:44



Le 02 décembre 2022

Louis Lespérance
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

N/Réf. : Établissement no 625741 - MANOIR DAVIS

Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec)
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

Objet : Dernier avis de non-conformité de votre demande de renouvellement d'enregistrement

Bonjour,

Nous vous avons fait parvenir un avis de non-conformité le **7 novembre 2022** vous informant que votre demande de renouvellement n'était pas conforme aux exigences de la *Loi sur l'hébergement touristique* (2021, chapitre 30; ci-après la « Loi ») et du *Règlement sur l'hébergement touristique* édicté par le décret n° 1252-2022 du 22 juin 2022 (ci-après le « Règlement ») et ce, en raison de documents manquants. À ce jour, nous constatons que votre dossier n'est toujours pas conforme à ces exigences.

En conséquence, nous vous demandons de faire parvenir, **dans un délai de dix jours de la signification de la présente**, le ou les éléments suivants :

- **une Demande de renouvellement / Déclaration de mise à jour** des renseignements relatifs à l'offre d'hébergement et des services et activités qui y sont liés ; à compléter en ligne sur le [Portail CITQ](#). (article 5, al.1 et 2 du Règlement)

Vous trouverez des explications détaillées sur comment soumettre une déclaration dans ce [tutoriel](#).

Nous avons bien reçu le paiement des droits d'enregistrement. La déclaration que vous devez faire sur le Portail CITQ est obligatoire afin de finaliser le renouvellement.

Sans ces documents, nous ne pourrions renouveler votre enregistrement et vous ne pourrez plus exploiter votre établissement d'hébergement touristique. Nous vous rappelons que l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique sans enregistrement est passible d'amendes de Revenu Québec.

Nous comptons sur votre collaboration et vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage

De : [# Renouveaulement CITQ](#)
À : [Louis Lespérance](#)
Objet : CITQ Établissement # 625741 - MANOIR DAVIS - IMPORTANT - Non-conformité de votre demande de renouvellement
Date : 7 novembre 2022 04:29:49



Le 07 novembre 2022

Louis Lespérance
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

N/Réf. : Établissement no 625741 - MANOIR DAVIS

Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec)
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

Objet : Avis de non-conformité de votre demande de renouvellement d'enregistrement

Bonjour,

Nous avons communiqué avec vous dans les dernières semaines pour vous informer que l'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique venait à échéance **le 31 octobre 2022**.

Nous vous avons informé que votre demande de renouvellement n'était pas conforme aux exigences de la *Loi sur l'hébergement touristique* ((2021, chapitre 30; ci-après la « Loi ») et du *Règlement sur l'hébergement touristique* édicté par le décret n° 1252-2022 du 22 juin 2022 (ci-après le « Règlement ») et ce, en raison de documents manquants. À ce jour, nous constatons que votre dossier n'est toujours pas conforme à ces exigences.

Afin de régulariser votre dossier et d'éviter toute action de notre part, nous vous demandons de nous faire parvenir, **dans un délai de quinze jours de la signification de la présente**, le ou les éléments suivants :

- **une demande de renouvellement** accompagnée d'une **déclaration de mise à jour** des renseignements relatifs à l'offre d'hébergement et des services et activités qui y sont liés ; à compléter en ligne sur le [Portail CITQ](#). (article 5, al.1 et 2 du Règlement)

Vous trouverez des explications détaillées sur comment soumettre une déclaration dans ce [tutoriel](#).

Nous vous rappelons que l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique sans enregistrement est passible d'amendes de Revenu Québec.

Nous comptons sur votre collaboration et vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage

De : [# Renouveaulement CITQ](#)
À : louis@manoirs.ca
Objet : CITQ Établissement # 625741 - MANOIR DAVIS - RAPPEL IMPORTANT - Renouveaulement de l'enregistrement
Date : 18 octobre 2022 06:20:36



RAPPEL

Le 18 octobre 2022

N/Réf. : Établissement n° 625741 - MANOIR DAVIS
Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec)
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

AVIS IMPORTANT RELATIF À VOTRE ENREGISTREMENT

Monsieur,

Comme nous vous l'écrivions il y a quelques semaines, votre enregistrement arrivera à échéance **le 31 octobre 2022**. Le *Règlement sur l'hébergement touristique* exige que vous présentiez tous les ans une nouvelle demande d'attestation accompagnée d'une demande de renouvellement.

Nous vous prions de bien vouloir fournir le ou les documents manquants suivants d'ici le 31 octobre 2022 :

- **une demande de renouvellement** accompagnée d'une **déclaration de mise à jour** des renseignements relatifs à l'offre d'hébergement et des services et activités qui y sont liés ; à compléter en ligne sur le [Portail CITQ](#). Vous trouverez des explications détaillées sur comment soumettre une déclaration dans ce [tutoriel](#).
- les droits d'enregistrement au montant de 145.00 \$ (facture numéro F000222006), en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#).

Sur réception du ou des documents, votre nouvel enregistrement sera valide pour 12 mois, soit jusqu'au 31 octobre 2023.

Sans cela, nous ne pourrions renouveler votre enregistrement et vous ne pourrez plus exploiter votre établissement d'hébergement touristique. Nous vous rappelons qu'en vertu de la Loi sur l'hébergement touristique et de son Règlement, exploiter un établissement d'hébergement touristique sans enregistrement est passible d'amende de Revenu Québec.

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

De : [# Renouveaulement CITQ](#)
À : louis@manoirs.ca
Objet : CITQ Établissement # 625741 - MANOIR DAVIS - Renouveaulement de l'enregistrement
Date : 14 septembre 2022 19:58:53



Le 14 septembre 2022

AVIS IMPORTANT RELATIF À VOTRE ENREGISTREMENT

Monsieur,

Nos dossiers nous indiquent que votre enregistrement arrivera à échéance **le 31 octobre 2022**. Le *Règlement sur l'hébergement touristique* exige que vous présentiez tous les ans :

- **une demande de renouvellement** accompagnée d'une **déclaration de mise à jour** des renseignements relatifs à l'offre d'hébergement et des services et activités qui y sont liés ; à compléter en ligne sur le [Portail CITQ](#).
Si vous ne possédez pas déjà de compte sur celui-ci, nous vous transmettrons prochainement un courriel d'invitation et d'instructions.

Sur réception des documents votre nouvel enregistrement sera valide pour 12 mois, soit jusqu'au 31 octobre 2023

Sans cela, nous ne pourrions renouveler votre enregistrement, vous ne pourrez plus exploiter votre établissement d'hébergement touristique et vous serez retiré du site de [BonjourQuebec.com](#) et ne paraîtrez plus dans les guides touristiques des associations touristiques régionales, le cas échéant.

Aussi, si ce n'est déjà fait, vous recevrez sous peu votre facture par la poste. Vous devez payer les droits d'enregistrement (article 7 du Règlement) au montant de 145.00\$, en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la CITQ ou en effectuant votre paiement en ligne sur notre [site Internet](#).

Nous vous remercions à l'avance de votre prompt collaboration.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

De : [# Renouveau CITO](#)
À : [Louis Lespérance](#)
Objet : CITQ Établissement # 625741- Enregistrement de votre établissement
Date : 4 septembre 2022 21:40:32
Pièces jointes : [625741 - Lettre.pdf](#)
[625741 - Avis écrit.pdf](#)

Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe une importante communication relativement à l'enregistrement de votre établissement d'hébergement touristique.

Cette communication fait suite à l'entrée en vigueur le 1er septembre dernier de la nouvelle Loi et du nouveau Règlement sur l'hébergement touristique et concerne la nouvelle catégorie sous laquelle votre établissement est maintenant enregistré

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Merci

L'équipe de la CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737— Télécopieur : 450 679-1489

Sans frais : 1 866 499-0550

Courriel : renouveau@citq.qc.ca

Site Internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE ENREGISTRÉ

625741

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

Établissements d'hébergement
touristique général

CATÉGORIE

MANOIR DAVIS

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le 4 septembre 2022

Monsieur, Louis Lespérance
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

N/Réf. : Établissement n° 625741
Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-
Agathe-des-Monts

**Objet : Enregistrement de votre établissement d'hébergement
touristique**

Monsieur,

La nouvelle Loi et le nouveau Règlement sur l'hébergement touristique sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2022.

Puisque l'établissement cité en rubrique possédait à cette date une attestation de classification en vertu de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, il est automatiquement réputé être enregistré en vertu de la nouvelle loi.

Un numéro d'enregistrement sous la catégorie « Établissements d'hébergement touristique général » vous est donc émis pour l'établissement mentionné ci-dessus. Prenez note qu'il s'agit du même numéro que votre numéro d'établissement (625741).

Pour plus d'informations sur les nouvelles catégories, nous invitons à consulter [notre communiqué du 1^{er} septembre](#).

Selon l'article 9 du Règlement sur l'hébergement touristique, l'avis écrit ci-joint doit être affiché à la vue de la clientèle touristique, à l'entrée principale de l'établissement. Prenez note que votre panneau pourra lui aussi demeurer en place jusqu'au 31 août 2023.

Également, vous devrez afficher dans toutes vos publicités le numéro d'enregistrement de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

De : [Eric Chevette](#)
À : [Louis Lespérance](#)
Objet : Dossier CITQ # REF-60600 - MANOIR DAVIS
Date : 14 février 2022 09:16:56
Pièces jointes : [625741 - Trousse de bienvenue.pdf](#)
[625741 - Attestation de classification provisoire.pdf](#)

Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe une communication relativement à votre demande d'attestation de classification.

Merci

Eric Chevette

Agent, Administration

CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél : 450 679-3737, poste 244

Sans frais : 1 866 499-0550, poste 244

Télécopieur : 450 679-1489

Courriel : echevrette@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

This content is extracted to AzureBlobStorage

ATTESTATION DE CLASSIFICATION PROVISOIRE

MANOIR DAVIS

CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENT: Résidences de tourisme

DATE D'EXPIRATION: 12 février 2023



La présente doit être affichée en tout temps à la vue du public durant sa période de validité et doit être remplacée aussitôt que l'exploitant reçoit le panneau permanent qui suit la visite de classification.

Tourisme
Québec 



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 14 février 2022

Monsieur Louis Lespérance
MANOIR DAVIS
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

N/Réf. : Établissement n° 625741
Appellation : MANOIR DAVIS
Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts

Objet : Attestation de classification provisoire et trousse de bienvenue

Monsieur,

La Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) vous souhaite la bienvenue.

Nous avons bien reçu et validé tous les documents requis pour l'ouverture de votre dossier de classification.

Une attestation de classification provisoire de la catégorie « résidences de tourisme » vous est émise pour l'établissement mentionné ci-dessus.

Selon l'article 14 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique, cette attestation doit être affichée à la vue du public, à l'entrée principale de l'établissement ou, s'il s'agit d'un ensemble mobilier ou immobilier, à l'endroit destiné à l'accueil ou à l'enregistrement de la clientèle touristique.

Également, Selon l'article 14.1 du Règlement sur les établissements touristiques, le titulaire d'une attestation de classification doit indiquer distinctement le numéro de son établissement d'hébergement (625741) sur toute publicité utilisée pour en faire la promotion, sur tout site Internet, qu'il soit ou non transactionnel, utilisé en lien avec l'exploitation de son établissement.

Notre **site Internet** (<http://citq.info>) comporte en outre un espace réservé exclusivement aux exploitants. Pour accéder à celui-ci, vous aurez besoin de

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

votre numéro d'établissement (**625741**) et de votre numéro d'exploitant (**734043**) comme mot de passe.

Nous vous invitons à vous y rendre pour consulter le **guide de classification de votre catégorie d'établissement**. Cet ouvrage de consultation contient tous les critères d'évaluation s'appliquant à votre établissement et des explications importantes sur le fonctionnement de la classification.

Nos guides sont le fruit des nombreuses recherches et consultations menées régulièrement auprès du milieu et du public voyageur. Voilà pourquoi nous aimerions vous rappeler que sa reproduction est interdite, en tout ou en partie, à moins d'une autorisation écrite et préalable de notre part.

Par ailleurs, la CITQ publie régulièrement **des bulletins *infoCITQ***, outils à valeur ajoutée qui offrent une foule de renseignements sur la classification et sur les enjeux reliés à la gestion d'un établissement d'hébergement touristique. Vous pouvez les consulter dans la section *Publications* de notre site web.

La CITQ a également mis sur pied des services de scénarisation qui peuvent vous aider à atteindre le niveau de classement recherché. Pour en savoir davantage sur ces services, communiquez avec Mme Marilyne Bernasconi votre agente de relations avec les exploitants en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucuns frais), poste +14506793737;ext=237. Elle sera heureuse de répondre à vos questions sur la classification de votre établissement.

La CITQ vous remercie de votre collaboration.

Dans l'espoir que vous obtiendrez tout le succès espéré, nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.
Le directeur général,



Jocelyn Dessureault

JD/ mb

De : [Eric Chevette](#)
À : [Louis Lespérance](#)
Objet : Dossier CITQ # REF-60600 - MANOIR DAVIS
Date : 6 décembre 2021 15:38:28
Pièces jointes : [REF-60600 - Lettre.pdf](#)
[REF-60600 - Demande attestation.pdf](#)
[REF-60600 - Délégation autorité.pdf](#)
[REF-60600 - Facture.pdf](#)

Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe une communication relativement à votre demande d'attestation de classification.

Merci

Eric Chevette

Agent, Administration

CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél : 450 679-3737, poste 244

Sans frais : 1 866 499-0550, poste 244

Télécopieur : 450 679-1489

Courriel : echevrette@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

This content is extracted to AzureBlobStorage



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

DÉLÉGATION D'AUTORITÉ

Sur proposition de _____, appuyée par _____, il est résolu à l'unanimité de nommer **LOUIS LESPÉRANCE**, pour représenter la corporation/la société **DOMAINE DUNDALE INC.**, propriétaire de l'établissement d'hébergement touristique nommé ci-dessous aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (la CITQ) pour tout sujet relatif à l'établissement d'hébergement touristique correspondant au numéro de dossier **REF-60600**. Nous reconnaissons que la CITQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec notre représentant pour des questions d'administration et de classification de cette unité si elle le juge à propos.

Nom du ou des exploitants :

Date : 06 décembre 2021

DOMAINE DUNDALE INC.

Appellation de l'établissement et coordonnées :

Numéro de référence : REF-60600

MANOIR DAVIS
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

Signature des propriétaires (min. 2 signatures requises) :

Date : _____



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600



Utilisez les cases ci-dessous
pour effectuer vos changements
et vos corrections.

Adresse de correspondance

Monsieur Louis Lespérance
MANOIR DAVIS
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- ☒ Propriétaire
☐ Locataire

1.2. NEQ

1175863837

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- | | |
|---|---|
| ☐ Entreprise individuelle | ☐ Société en nom collectif (S.E.N.C.) |
| ☐ Association personnifiée | ☐ Société étrangère |
| ☐ Coopérative | ☒ Société par actions (compagnie) |
| ☐ Mutuelle d'assurance | ☐ Syndicat de copropriété |
| ☐ Société de participation | ☐ Autre personne morale (spécifiez) |
| ☐ Société en commandite | |

1.4. Nom

DOMAINE DUNDALE INC.

1.5. Adresse

2789, avenue Willowdale

1.6. Municipalité

Montréal

1.7. Code postal

H3T 1H4

1.8. Province ou état

Québec

1.9. Pays

Canada

1.10. Téléphone principal

1.11. Téléphone secondaire

1.12. Télécopieur

1.13. Courriel de l'exploitant

investissementswillowdale@gmail.com

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600

2. COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

2.4. Nom *Louis Lespérance*

2.5. Adresse *2789, avenue Willowdale*

2.6. Municipalité *Montréal*

2.7. Code postal *H3T 1H4*

2.8. Province
ou état *Québec*

2.9. Pays *Canada*

2.10. Téléphone principal

2.11. Téléphone secondaire

2.12. Télécopieur

2.13. Courriel du représentant *louis@manoirs.ca*



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600

3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

3.1. Nom **MANOIR DAVIS**

(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU
DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)

3.2. Adresse **92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis**

3.3. Municipalité **Sainte-Agathe-des-Monts**

3.4. Code postal **J8C 2Z7**

3.5. Téléphone principal
(pour réservation)

3.6. Téléphone
secondaire

3.7. Télécopieur

3.8. Téléphone sans frais

3.9. Courriel de
l'établissement **investissementswillowdale@gmail.com**

3.10. Adresse de correspondance (cochez ✓)

- ☒ Identique à l'adresse de l'établissement
☐ Identique à l'adresse du représentant

3.11. Langue de correspondance (cochez ✓)

- ☒ Français
☐ Anglais

Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-60600

4. COORDONNÉES MULTIMÉDIA (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

4.1.1 Site Web (français)

4.1.2 Site Web (anglais)

☐ Identique au site Web en français (voir 4.1.1)

4.2.1 Adresse Facebook (français)

4.2.2 Adresse Facebook (anglais)

☐ Identique à l'adresse Facebook en français (voir 4.3.1)

4.3.1 Blogue (français)

4.3.2 Blogue (anglais)

☐ Identique au blogue en français (voir 4.4.1)

4.4.1 Adresse Twitter (français)

4.4.2 Adresse Twitter (anglais)

☐ Identique à l'adresse Twitter en français (voir 4.5.1)

4.5.1 Adresse Instagram (français)

4.5.2 Adresse Instagram (anglais)

☐ Identique à l'adresse Instagram en français (voir 3.5.1)



Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer
vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11

Tél. :

MANOIR DAVIS

92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis

Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- ☐ American Express
- ☐ Carte de débit
- ☐ Discover
- ☐ JCB
- ☐ MasterCard
- ☐ Visa
- ☐ Paypal
- ☐ Transfert bancaire électronique

1.2. Localisation (cochez ✓)

- ☐ À la campagne
- ☐ À la ferme
- ☐ À moins de 10 km d'un aéroport
- ☐ Au bord de la mer (golfe)
- ☐ Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
- ☐ Au centre-ville
- ☐ En forêt

1.3. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- ☐ Annuelle
- ☐ Saisonnière

Date d'ouverture

jj-mm

Date de fermeture

jj-mm

Date d'ouverture

jj-mm

Date de fermeture

jj-mm



Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.4. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets) ¹

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.4.

1.5. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil gratuit

1.13. Nombre d'unités
avec lecteur DVD

1.6. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil payant

1.14. Nombre d'unités avec salle de bains
privée

1.7. Nombre d'unités climatisées

1.15. Nombre d'unités avec téléphone

1.8. Nombre d'unités avec
baignoire à remous

1.16. Nombre d'unités avec téléviseur

1.9. Nombre d'unités avec cuisine*

1.17. Nombre d'unités pour fumeurs

1.10. Nombre d'unités avec cuisinette*

1.18. Nombre d'unités pour non-fumeurs

1.11. Nombre d'unités avec
four à micro-ondes

1.19. Nombre d'unités sans tapis

1.12. Nombre d'unités avec foyer

1.20. Nombre de salles
de bains partagées

* Le terme cuisine s'applique seulement lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard.
Sinon, le terme cuisinette s'applique

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|--|
| ☐ Animaux de compagnie admis | ☐ Location de voitures |
| ☐ Animaux de compagnie payant | ☐ Location d'embarcations |
| ☐ Ascenseur | ☐ Navette : aéroport |
| ☐ Bar | ☐ Navette : station de ski |
| ☐ Belvédère | ☐ Rampe de mise à l'eau |
| ☐ Centre d'affaires | ☐ Remise sécurisée pour bicyclettes |
| ☐ Centre de détente | ☐ Remise sécurisée pour motoneiges |
| ☐ Consigne | ☐ Remise sécurisée pour skis |
| ☐ Dépanneur | ☐ Réservation obligatoire |
| ☐ Établissement entièrement non-fumeur | ☐ Restauration sur place : déjeuner |
| ☐ Garde d'enfants | ☐ Restauration sur place : dîner |
| ☐ Hébergement en arbre | ☐ Restauration sur place : souper |
| ☐ Hébergement en igloo | ☐ Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès |
| ☐ Hébergement en tipi | ☐ Sauna |
| ☐ Hébergement en yourte | ☐ Stationnement extérieur gratuit |
| ☐ Laveuse et sècheuse | ☐ Stationnement extérieur payant |
| ☐ Literie en location | ☐ Stationnement intérieur gratuit |
| ☐ Literie incluse | ☐ Stationnement intérieur payant |
| ☐ Location de bicyclettes | ☐ Tarif de groupe |
| ☐ Location de motoneiges | ☐ Téléphone public |
| ☐ Location de planche à neige | ☐ Transport en commun à proximité |
| ☐ Location de skis alpins | ☐ Voiturier obligatoire |
| ☐ Location de skis de randonnée | |

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|---|--|
| ☐ Accès à Internet sans fil gratuit | ☐ Spa extérieur |
| ☐ Accès à Internet sans fil payant | ☐ Spa intérieur |
| ☐ Borne de recharge pour véhicule électrique | |

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|---|
| ☐ Baignade : piscine extérieure | ☐ Sentiers de motoneige |
| ☐ Baignade : piscine intérieure | ☐ Sentiers de quad (VTT) |
| ☐ Baignade : plage | ☐ Sentiers de randonnée pédestre |
| ☐ Chasse | ☐ Sentiers de raquettes |
| ☐ Équitation | ☐ Sentiers de vélo de montagne |
| ☐ Escalade | ☐ Ski alpin |
| ☐ Glissoires d'hiver | ☐ Ski de randonnée |
| ☐ Golf | ☐ Sport nautique : canot |
| ☐ Observation de la faune | ☐ Sport nautique : chaloupe |
| ☐ Observation des mammifères marins | ☐ Sport nautique : kayak |
| ☐ Patinage sur glace | ☐ Sport nautique : motomarine |
| ☐ Pêche | ☐ Sport nautique : pédalo |
| ☐ Pêche blanche | ☐ Sport nautique : planche à voile |
| ☐ Piste cyclable | ☐ Sport nautique : plongée sous-marine |
| ☐ Plan d'eau sans baignade | ☐ Sport nautique : rafting |
| ☐ Programme d'animation pour adultes | ☐ Sport nautique : voilier |
| ☐ Programme d'animation pour enfants | ☐ Tennis extérieur |
| ☐ Randonnée en traîneau à cheval | ☐ Tennis intérieur |
| ☐ Randonnée en traîneau à chiens | ☐ Terrain avec équipement sportif |
| ☐ Salle de conditionnement physique | ☐ Terrain de jeux pour enfants |
| ☐ Salle de jeux intérieurs | ☐ Théâtre d'été |
| ☐ Salle de spectacles | |



Veillez cocher les activités offertes À MOINS DE 10 KM de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.

- | | |
|--|--|
| ☐ Baignade : plage à moins de 10 km | ☐ Ski alpin à moins de 10 km |
| ☐ Golf à moins de 10 km | ☐ Ski de randonnée à moins de 10 km |
| ☐ Piste cyclable à moins de 10 km | ☐ Théâtre d'été à moins de 10 km |



Demande d'attestation de classification

Déclarations et consentement

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-60600

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : - - au - - .
a a a a m m j j a a a a m m j j

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère	de l'unité la plus petite
Prix maximal de l'unité la plus chère	de l'unité la plus grande

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com). (cochez ✓)

- ☒ J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- ☐ J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.
- ☐ Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

LOUIS LESPÉRANCE

X

Signature

Date



Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique

Numéro de référence : REF-60600

1. OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

- (a) L'exploitant doit, avant la visite :
- 1) avoir produit la preuve d'assurance de responsabilité civile ;
 - 2) avoir acquitté les frais annuels inhérents à la classification ;
 - 3) accepter le rendez-vous fixé par le classificateur et se présenter à ce rendez-vous ; toute remise de rendez-vous sans raison valable et suffisante entraîne pour l'exploitant la facturation des frais réels découlant du report de cette visite ;
- (b) L'exploitant doit, au moment de la visite :
- recevoir le classificateur à l'heure prévue et collaborer avec lui afin de lui permettre de réaliser son mandat de classification dans les meilleures conditions (prise de mesures, prise de photographies, accès à toutes les pièces) ;
- (c) L'exploitant doit, en tout temps :
- 1) fournir à la CITQ des renseignements exacts et complets ;
 - 2) appliquer des mesures de contrôle et de surveillance de manière à assurer le maintien de la conformité aux conditions de la classification en vigueur pendant toute la durée de la classification ;
 - 3) afficher le panneau équivalant au classement attribué, selon les prescriptions du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique ;
 - 4) dans toute la mesure du possible, utiliser, reproduire et communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, le panneau s'appliquant à son établissement ainsi classifié ;
 - 5) s'engager à ne modifier ou altérer d'aucune façon le panneau attestant la classification de l'établissement, celui-ci demeurant l'entière propriété du ministère du Tourisme du Québec.

2. REFUS DE VISITER

La CITQ peut refuser d'effectuer une visite de classification :

- (a) si la santé, la sécurité ou le bien-être du public à qui l'établissement veut fournir des services d'hébergement sont menacés ;
- (b) si la sécurité ou l'intégrité du classificateur est menacée ou si sa compétence est mise en doute par l'exploitant ou son représentant ;
- (c) si l'exploitant refuse de respecter les obligations décrites ci-dessus ou si l'établissement ne remplit pas les conditions d'obtention d'une attestation de classification ;
- (d) si l'exploitant a fait une déclaration contenant des renseignements faux ou trompeurs ou s'il a dénaturé un fait important lors de la demande d'attestation de classification ;
- (e) si l'exploitant refuse de payer à la CITQ les frais annuels inhérents à la classification ;
- (f) si l'exploitant déroge aux prescriptions du Règlement portant sur l'affichage du panneau.

3. APPEL DU RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION

Il existe une procédure d'appel du résultat de la classification. Pour connaître cette procédure, les exploitants sont priés de consulter la zone réservée du site Web de la CITQ (www.citq.info) ou de s'informer auprès de l'agent responsable de leur dossier. Les exploitants ont 30 jours pour interjeter appel. Passé ce délai, ils sont réputés avoir accepté le classement attribué.

4. AUTORISATIONS

Aux fins d'application des présentes et d'exécution des actes afférents, l'exploitant donne à la CITQ l'autorisation d'obtenir des renseignements complémentaires et de vérifier les renseignements fournis. L'exploitant permet à la CITQ de faire les visites de l'établissement à la fréquence que la CITQ considère à propos. Cette autorisation ne réduit aucunement la portée des déclarations contenues aux présentes et elle est irrévocable tant que la demande de classification est en traitement ou que l'exploitant détient une attestation de classification.

5. COMMUNICATION

Les renseignements contenus dans le présent document et les documents s'y rapportant ou colligés en vertu des présentes pourront être communiqués au Ministre et à toute autre personne que la CITQ jugera à propos sans le consentement préalable et exprès de l'exploitant. L'exploitant reconnaît que la CITQ est le titulaire et propriétaire du présent document et des documents s'y rapportant.

6. GUIDE DE CLASSIFICATION

L'exploitant s'engage à prendre connaissance du guide de classification de la catégorie de l'établissement à classer, qui donne l'ensemble des critères sur lesquels porte la classification. L'exploitant s'engage à ne pas le reproduire, par quelque moyen que ce soit et dans quelque version que ce soit, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la CITQ.

7. IMMUNITÉ

Aucun classificateur, employé, dirigeant, membre du comité de révision ou du conseil d'administration de la CITQ ne peut être poursuivi en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions.



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Le 06 décembre 2021

Monsieur Louis Lespérance
MANOIR DAVIS
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

N/Réf. : REF-60600

Objet : Ouverture de dossier — Documents manquants

Monsieur

Au cours des dernières semaines nous vous avons expédié et demandé divers documents nécessaires à l'ouverture de votre dossier relatif au projet d'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique.

Après vérification, nous constatons cependant que nous n'avons toujours pas reçu le(s) document(s) coché(s) ci-dessous :

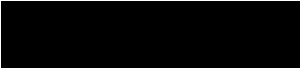
- ☒ Paiement au montant de 300,86 \$ (facture original ci-jointe)
- ☒ Preuve d'assurance responsabilité civile d'au moins 2 millions \$ pour votre établissement, avec la date de début et de fin de période de validité de la police, l'adresse de l'établissement couvert par l'assurance ainsi que le nom de l'assuré
- ☒ Copie du titre de propriété (acte notarié ou compte de taxes municipales). Ce document doit porter le nom du ou des propriétaires ainsi que l'adresse exacte de l'établissement
- ☒ Délégation d'autorité (formulaire ci-joint) qui autorise le représentant à signer cette demande
- ☒ Formulaire *Demande d'attestation de classification* (formulaire ci-joint) rempli et signé

Afin d'éviter toute méprise, nous apprécierions recevoir, **dans les 30 jours de la présente**, les documents exigés ou encore que vous nous indiquiez que vous avez renoncé à votre projet d'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique.

Pour tout autre détail relatif au présent avis, n'hésitez pas à me joindre en composant le 450 679-3737 (Montréal et les environs) ou le 1 866 499-0550 (aucun frais), poste 244. Il me fera plaisir de vous aider.

Si vous avez transmis vos documents dans les jours qui précèdent, prière de ne pas tenir compte du présent rappel.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


Eric Chevrete
Agent d'administration

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

De : [Eric Chevette](#)
À : louis@manoirs.ca
Objet : Dossier CITQ # REF-60600 - MANOIR DAVIS
Date : 3 novembre 2021 20:29:18
Pièces jointes : [REF-60600 - Lettre initiale.pdf](#)
[REF-60600 - Demande d'attestation.pdf](#)
[REF-60600 - Délégation d'autorité.pdf](#)
[REF-60600 - Facture.pdf](#)

Bonjour,

Comme demandé, vous trouverez en pièces jointes les documents nécessaires à l'ouverture de votre dossier à la CITQ.

N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples renseignements.

[Revenu Québec – Taxe sur l'hébergement](#)
[CITQ – Guide pour obtenir une attestation de classification](#)
[CITQ - Faites appel à notre service de scénarisation](#)
[Invessa – Programme d'assurance](#)

Merci et bonne journée.

Eric Chevette

Agent, Administration

CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél : 450 679-3737, poste 244

Sans frais : 1 866 499-0550, poste 244

Télécopieur : 450 679-1489

Courriel : echevette@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

This content is extracted to AzureBlobStorage

De : [Pierre-Alexis Dupuis](#)
À : [# Avis d'exploitation CITQ; Avis d'exploitation](#)
Objet : Dossier CITQ #REF-60600 - 92, Sir-Mortimer-B.-Davis
Date : 1 novembre 2021 17:05:55
Pièces jointes : [Pièce jointe sans titre 00104.png](#)
[92, Chemin Sir-Mortimer-B.-Davis - Ref-60600 CITQ.pdf](#)

Bonjour,

La présente est pour vous transmettre le formulaire en lien avec une demande pour le 92, Chemin Sir-Mortimer-B.-Davis à Sainte-Agathe-des-Monts.

Le numéro de dossier est le REF-60600

En espérant le tout conforme

Merci et bonne journée



Pierre-Alexis Dupuis
Inspecteur des bâtiments

Développement économique et Urbanisme
50, rue Saint-Joseph
Sainte-Agathe-des-Monts J8C 1M9
Téléphone: 819 326-4595 poste 3248
Courriel: dupuis.pa@vsadm.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ: Ce message électronique s'adresse exclusivement à la personne ou à l'entité dont le nom figure à la rubrique destinataire; il peut contenir des renseignements de nature confidentielle ou privilégiée sur le plan juridique. Nulle autre personne ne doit y avoir accès. Si vous n'êtes pas le destinataire convenu, nous vous avisons par la présente que toute diffusion, distribution ou reproduction de ce document, ainsi que toute mesure prise ou omise à l'égard de la présente, est formellement interdite et pourrait être illicite.



Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce courriel

This content is extracted to AzureBlobStorage

AVIS D'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

En vertu de l'article 6.1 de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, nous désirons vous informer qu'une demande a été reçue pour l'obtention d'une attestation de classification dans le but d'exploiter un établissement d'hébergement touristique à l'adresse inscrite dans la section 1 du présent formulaire.

En vertu du même article, la municipalité doit, dans les 45 jours de l'avis, informer le ministre si l'usage projeté n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages.

« Constitue un établissement d'hébergement touristique tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement est offerte en location contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile, et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique. »

SECTION 1 — INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT ET SON EXPLOITANT		NO. DE RÉFÉRENCE : REF-60600									
Nom de l'établissement : MANOIR DAVIS											
Adresse : 01 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis		Code postal : J8C2Z7									
Arrondissement, municipalité, municipalité régionale de comté : Sainte-Agathe-des-Monts, Les Laurentides											
Nombre d'unités offertes : 1		Configuration: 1 maison(s)									
Catégorie de l'établissement (vous pouvez vous référer aux définitions situées au verso de ce formulaire) :											
<table border="0"><tr><td>☐ Établissements hôteliers</td><td>☐ Gîtes</td><td>☒ Résidences de tourisme</td></tr><tr><td>☐ Établissements de camping</td><td>☐ Établissements de pourvoirie</td><td>☐ Établissements d'enseignement</td></tr><tr><td>☐ Auberges de jeunesse</td><td>☐ Centres de vacances</td><td>☐ Autres établissements d'hébergement</td></tr></table>			☐ Établissements hôteliers	☐ Gîtes	☒ Résidences de tourisme	☐ Établissements de camping	☐ Établissements de pourvoirie	☐ Établissements d'enseignement	☐ Auberges de jeunesse	☐ Centres de vacances	☐ Autres établissements d'hébergement
☐ Établissements hôteliers	☐ Gîtes	☒ Résidences de tourisme									
☐ Établissements de camping	☐ Établissements de pourvoirie	☐ Établissements d'enseignement									
☐ Auberges de jeunesse	☐ Centres de vacances	☐ Autres établissements d'hébergement									
Nom de l'exploitant : DOMAINE DUNDALE INC.											
Nom de son représentant : Louis Lespérance											
Téléphone principal : 514-224-2504											
Adresse courriel : investissementswillowdale@gmail.com											

SECTION 2 — À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
L'usage projeté de l'établissement d'hébergement touristique inscrit dans la section 1 du formulaire est-il conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages?	
☒ Oui ☐ Non	
Officier municipal :	Pierre-Alexis Dupuis (Nom en lettres moulées du fonctionnaire municipal autorisé)
Signature :	Date : 27-10-2021

Veuillez retourner ce formulaire dans les délais prévus par la Loi soit par courrier, courriel ou télécopieur, à :

Corporation de l'industrie touristique du Québec
Adresse : 1010, rue de Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7
Courriel : avisdexploitation@citq.qc.ca
Télécopieur : 450 679-1489

De : [Eric Chevrette](#)
À : [625741; DOMAINE DUNDALE INC.; Eric Chevrette; Louis Lespérance](#)
Objet : RE: Dossier CITQ # REF-60600 - MANOIR DAVIS
Date : 5 octobre 2021 15:13:00

Bonjour Monsieur Lespérance,

Pour faire suite à votre courriel, votre municipalité doit répondre dans un délai de 45 jours à l'avis d'exploitation envoyé en date du 17 septembre dernier. Une fois que nous aurons reçu leur réponse, nous communiquerons avec vous par courriel.

Merci de votre compréhension,

Cordialement,

Eric Chevrette

Agent, Administration

CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737, poste 244

Sans frais : 1 866 499-0550, poste 244

Télécopieur : 450 679-1489

Courriel : echevrette@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement...

De : Louis Lespérance <investissementswillowdale@gmail.com>

Envoyé : 16 septembre 2021 16:40

À : Eric Chevrette <echevrette@citq.qc.ca>

Objet : Re: Dossier CITQ # REF-60600 - MANOIR DAVIS

Bonjour,

Nous avons déjà leur autorisation en page 3 de 4 de la pièce jointe.

Quand est ce que nous pouvons espérer avoir l'autorisation?

Merci,

Louis.

On Thu., Sep. 16, 2021, 4:25 p.m. Eric Chevrette, <echevrette@citq.qc.ca> wrote:

Bonjour,

Nous avons bien validé votre demande d'attestation de classification REF-60600.

Un avis d'exploitation sera transmis prochainement à la municipalité, à l'arrondissement ou à la municipalité régionale de comté sur le territoire duquel est situé l'établissement faisant l'objet de votre demande, l'informant de la demande et de l'usage projeté.

Selon la réponse reçue de la municipalité, de l'arrondissement ou de la municipalité régionale de comté, une communication vous sera transmise pour la suite de votre dossier.

Nous vous remercions de votre collaboration,

Eric Chevette

Agent, Administration

CITQ

1010, rue De Sérigny, bureau 810

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél : 450 679-3737, poste 244

Sans frais : 1 866 499-0550, poste 244

Télécopieur : 450 679-1489

Courriel : echevette@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

Louis Lespérance

This content is extracted to AzureBlobStorage

De : [# Avis d'exploitation CITQ](#)
À : [Sainte-Agathe-des-Monts](#)
Objet : Dossier CITQ # REF-60600 - MANOIR DAVIS
Date : 17 septembre 2021 10:03:38
Pièces jointes : [REF-60600 - Avis d'exploitation.pdf](#)



Longueuil, le 17 septembre 2021

Dossier CITQ # REF-60600 - MANOIR DAVIS

Ville : Sainte-Agathe-des-Monts

50, rue Saint-Joseph

Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1M9

Objet : Conformité à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages

Madame Quevillon,

Par la présente, nous désirons vous informer **qu'une demande d'attestation de classification** nous a été présentée pour l'établissement d'hébergement touristique situé au 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis.

Le ministère du Tourisme est responsable de l'application de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique (ci-après la Loi). En vertu de l'article 6 de la Loi, l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique est soumise à la délivrance d'une attestation de classification.

En vertu de l'article 6.1 de la Loi :

« Sur réception d'une demande d'attestation de classification à l'égard d'un établissement d'hébergement touristique pour lequel aucune attestation n'a été délivrée, ou d'une demande visant à changer la catégorie d'hébergement touristique, le type ou le nombre d'unités d'hébergement offertes, le ministre transmet un avis à la municipalité, à l'arrondissement ou à la municipalité régionale de comté sur le territoire duquel est situé l'établissement l'informant de la demande et de l'usage projeté.

La municipalité, l'arrondissement ou la municipalité régionale de comté doit, dans les 45 jours de l'avis, informer le ministre si l'usage projeté n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages adoptée en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1). »

Pour ce faire, veuillez remplir le formulaire ci-joint et nous le faire parvenir dans les délais prévus par la Loi. Nous accepterons aussi toute autre forme de communication écrite, pourvu qu'elle soit claire et qu'aucune ambiguïté n'existe quant à la non-conformité de l'établissement à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages. Vous pouvez nous transmettre le document par courrier, courriel ou télécopieur aux coordonnées suivantes :

Corporation de l'industrie touristique du Québec

1010 rue de Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

Courriel : avisdexploitation@citq.qc.ca

Télécopieur : 450 679-1489

En l'absence d'une réponse de votre part avant le **1 novembre 2021**, nous procéderons à la délivrance de l'attestation de classification demandée.

Nous vous remercions à l'avance et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

p. j. Avis d'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique.

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489

info@citq.qc.ca • www.citq.info

1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7

This content is extracted to AzureBlobStorage

AVIS D'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

En vertu de l'article 6.1 de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique, nous désirons vous informer qu'une demande a été reçue pour l'obtention d'une attestation de classification dans le but d'exploiter un établissement d'hébergement touristique à l'adresse inscrite dans la section 1 du présent formulaire.

En vertu du même article, la municipalité doit, dans les 45 jours de l'avis, informer le ministre si l'usage projeté n'est pas conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages.

« Constitue un établissement d'hébergement touristique tout établissement dans lequel au moins une unité d'hébergement est offerte en location contre rémunération, pour une période n'excédant pas 31 jours, à des touristes sur une base régulière lors d'une même année civile, et dont la disponibilité de l'unité est rendue publique. »

SECTION 1 — INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT ET SON EXPLOITANT		No. DE RÉFÉRENCE : REF-60600									
Nom de l'établissement : MANOIR DAVIS											
Adresse : 01 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis		Code postal : J8C2Z7									
Arrondissement, municipalité, municipalité régionale de comté : Sainte-Agathe-des-Monts, Les Laurentides											
Nombre d'unités offertes : 1		Configuration: 1 maison(s)									
Catégorie de l'établissement (vous pouvez vous référer aux définitions situées au verso de ce formulaire) :											
<table><tbody><tr><td>☐ Établissements hôteliers</td><td>☐ Gîtes</td><td>☒ Résidences de tourisme</td></tr><tr><td>☐ Établissements de camping</td><td>☐ Établissements de pourvoirie</td><td>☐ Établissements d'enseignement</td></tr><tr><td>☐ Auberges de jeunesse</td><td>☐ Centres de vacances</td><td>☐ Autres établissements d'hébergement</td></tr></tbody></table>			☐ Établissements hôteliers	☐ Gîtes	☒ Résidences de tourisme	☐ Établissements de camping	☐ Établissements de pourvoirie	☐ Établissements d'enseignement	☐ Auberges de jeunesse	☐ Centres de vacances	☐ Autres établissements d'hébergement
☐ Établissements hôteliers	☐ Gîtes	☒ Résidences de tourisme									
☐ Établissements de camping	☐ Établissements de pourvoirie	☐ Établissements d'enseignement									
☐ Auberges de jeunesse	☐ Centres de vacances	☐ Autres établissements d'hébergement									
Nom de l'exploitant : DOMAINE DUNDALE INC.											
Nom de son représentant : Louis Lespérance											
Téléphone principal : [REDACTED]											
Adresse courriel : investissementswillowdale@gmail.com											

SECTION 2 — À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
L'usage projeté de l'établissement d'hébergement touristique inscrit dans la section 1 du formulaire est-il conforme à la réglementation municipale d'urbanisme relative aux usages?	
☐ Oui	
☐ Non	
Officier municipal : _____ (Nom en lettres moulées du fonctionnaire municipal autorisé)	
Signature :	Date :

Veuillez retourner ce formulaire dans les délais prévus par la Loi soit par courrier, courriel ou télécopieur, à :

Corporation de l'industrie touristique du Québec
Adresse : 1010, rue de Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7
Courriel : avisdexploitation@citq.qc.ca
Télécopieur : 450 679-1489



L'article 7 du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique définit chacune des catégories d'établissements suivantes :

Catégorie	Définition
Établissements hôteliers	Établissements où est offert de l'hébergement en chambres, suites ou appartements meublés dotés d'un service d'auto cuisine, incluant des services de réception et d'entretien ménager quotidiens et tous autres services hôteliers.
Résidences de tourisme	Établissements où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'auto cuisine.
Centres de vacances	Établissements où est offert de l'hébergement, incluant des services de restauration ou des services d'auto cuisine, des activités récréatives ou des services d'animation, ainsi que des aménagements et équipements de loisir, moyennant un prix forfaitaire.
Gîtes	Établissements où est offert de l'hébergement en chambres dans une résidence privée où l'exploitant réside et rend disponible au plus 5 chambres qui reçoivent un maximum de 15 personnes, incluant un service de petit-déjeuner servi sur place, moyennant un prix forfaitaire.
Auberges de jeunesse	Établissements où est offert de l'hébergement en chambres, ou en lits dans un ou plusieurs dortoirs, incluant des services de restauration ou des services d'auto cuisine et des services de surveillance à temps plein.
Établissements d'enseignement	Établissements où est offert de l'hébergement dans un établissement d'enseignement, quelle que soit la loi qui le régit, sauf si les unités d'hébergement ne sont offertes qu'à des étudiants de l'établissement.
Établissements de camping	Établissements où est offert de l'hébergement en prêt-à-camper ou en sites pour camper constitués d'emplacements fixes permettant d'accueillir des tentes ou des véhicules de camping récréatifs motorisés ou non, incluant des services.
Établissements de pourvoirie	Établissements où est offert de l'hébergement dans une pourvoirie au sens de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (L.R.Q., c. C-61.1) ou de la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec (L.R.Q., c. D-13.1).
Autres établissements d'hébergement	Établissements d'hébergement touristique qui ne font partie d'aucune des autres catégories.

De : [CITQ Info](#)
À : florent@allin.supply; [Form Queue](#)
Objet : CITQ Demande d'attestation de classification
Date : 9 septembre 2021 11:32:24
Pièces jointes : [OuvertureCompteCITQ.pdf](#)

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande d'attestation de classification dont vous trouverez copie ci-joint. Votre numéro de référence est **REF-60600**. Veuillez noter qu'il ne s'agit pas de votre numéro d'établissement.

Un agent d'administration communiquera avec vous dès que possible afin de donner suite à votre demande.

L'équipe de l'administration
Corporation de l'industrie touristique du Québec
1010, rue De Sérigny, bureau 810
Longueuil (Québec) J4K 5G7
Tél. : 450 679-3737
Télec. : 450 679-1489 Sans frais : 1 866 499-0550

Courriel : info@citq.qc.ca
Site internet : www.citq.info

EXPERTS EN CLASSIFICATION ET CERTIFICATION

This content is extracted to AzureBlobStorage



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

VOTRE DEMANDE D'ATTESTATION DE CLASSIFICATION

Date de création du formulaire

09 septembre 2021 10h54

1. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Appellation

manoir Davis

1.2 Adresse

92 Chemin Sir-Mortimer-B.-Davis

1.2.1 Appartement, bureau ou local

1.3 Ville

Sainte-Agathe-des-Monts

1.4 Code postal

J8C 2Z7

1.5 Téléphone principal (pour réservation)

[REDACTED]

1.6 Téléphone secondaire

1.7 Téléphone sans frais

1.8 Télécopieur

1.9 Courriel de l'établissement

investissementswillowdale@gmail.com

1.10 Site Internet

2. CATÉGORIE / UNITÉS D'HÉBERGEMENT

2.1 Choisissez une catégorie d'établissement

Résidence de tourisme

Appartement(s)

0

Maison(s)

1

Chalet(s)

0

Est-ce que l'établissement offert en location est votre résidence principale?

Non

Est-ce que votre établissement offert en location est située dans un immeuble en copropriété divise?

Non

3. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT

3.1 Type de détention (cocher)

Propriétaire

3.2 L'entité propriétaire ou locataire est une

Personne morale (une entreprise)

3.2a Nom de la personne morale

Domaine Dundale Inc.

3.2b NEQ (Doit contenir 10 chiffres débutant par 11, 22, 33 ou 88)

1175863837

Adresse complète

2789 Avenue Willowdale
Montréal, Québec H3T 1H4
Canada

3.9 Téléphone principal

[REDACTED]

3.10 Téléphone secondaire

3.11 Télécopieur

3.12 Courriel de l'exploitant

investissementswillowdale@gmail.com

3.13 Possédez-vous un contrat de mandat émis par l'exploitant vous autorisant à présenter la présente demande d'attestation en son nom ?

Non

REPRÉSENTANT

3.25 Nom du représentant

M. Louis Lespérance

3.26 Courriel du représentant

investissementswillowdale@gmail.com

3.27 Téléphone du représentant

[REDACTED]

3.28 Langue de correspondance

Français

3.29 Adresse de correspondance

Identique à l'adresse de l'exploitant (voir 3.4)

4.1 DATE DE DÉBUT DES ACTIVITÉS

23-09-2021

4.2 Comment avez-vous entendu parler de la CITQ?

Agence (Booking, Airbnb, etc.)

Le formulaire d'ouverture a été rempli par (Inscrivez nom

Une confirmation du formulaire d'ouverture sera envoyée à

et prénom):

BENOIT Florent

cette adresse courriel:

florent@allin.supply

Numéro de référence

REF-60600

Déclaration de l'offre d'hébergement

- 2 [Établissement](#)
- 3 [Exploitant](#)
- 4 [Représentant](#)
- 5 [Documents à joindre](#)
- 6 [Général](#)
- 7 [Commodités](#)
- 8 [Services](#)
- 9 [Activités sur place](#)
- 10 [Preuve d'assurance](#)
- 11 [Acceptations et signatures](#)

Établissement

Adresse principale de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Nom de l'établissement (appellation) *

MANOIR DAVIS

No civique

92

Odonyme

chemin Sir-Mortimer-B.-Davis

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Code postal

J8C2Z7

Municipalité

Sainte-Agathe-des-Monts

Province

Québec

Téléphones et courriel de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Téléphone principal

4509201500

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Téléphone sans frais

Courriel

davis@manoirs.ca

Communication

Langue de communication

Français

Adresse de correspondance

Établissement

Multimédia

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Blogue français

Adresse anglaise identique ☒

Blogue anglais

Facebook français

<https://www.facebook.com/manoirdavis>

Adresse anglaise identique ☒

Facebook anglais

Instagram français

<https://www.instagram.com/manoirdavis/>

Adresse anglaise identique ☒

Instagram anglais

Site Internet français

<https://manoirs.ca/>

Adresse anglaise identique ☒

Site Internet anglais

Twitter / X français

Adresse anglaise identique ☒

Twitter / X anglais

Catégorie de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Catégorie

Établissements d'hébergement touristique général

Genre de l'établissement

Résidences de tourisme

Types et nombre d'unités d'hébergement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Total des unités	1
Nombre de chambres	0
Nombre de suites	0
Nombre d'appartements	0
Nombre d'appartements/maisons/chalets	1
Nombre d'appartements/condo	0
Nombre de chambres pour appartement/condo	0
Nombre de maisons	1
Nombre de chambres pour maison	8
Nombre de chalets	0
Nombre de chambres pour chalet	0
Nombre de lits en dortoir	0
Nombre de sites à camper	0
Capacité maximale de l'établissement (Nombre de personnes)	24

Saisonnalité

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Indicateur de saisonnalité

Annuelle

Début période 1 (jour)

Début période 1 (mois)

Fin période 1 (jour)

Fin période 1 (mois)

Y a-t-il 2 périodes d'exploitation?

Non

Début période 2 (jour)

Début période 2 (mois)

Fin période 2 (jour)

Fin période 2 (mois)

Description physique de l'établissement

(Cette brève description sera utilisée à des fins administratives et ne sera pas jamais diffusée sur des outils informationnels ou promotionnels.) *

L'impressionnant édifice de style néoclassique, nommé Manoir Davis, mesure 10 000 pi² et repose sur un terrain verdoyant de 12 acres. En plus de célébrer l'esthétique d'origine de la villa ainsi que son histoire, le Manoir Davis remplit les besoins et fantaisies de notre temps, tels qu'une cuisine dernier cri et l'internet haute vitesse accessible partout. Personnalisez votre séjour, grâce à une panoplie de services à la carte, tels que: traiteur, massothérapie, transport ou activités spéciales.

Exploitant

Coordonnées de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de l'exploitant

DOMAINE DUNDALE INC.

Forme juridique

Société par actions (compagnie)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ le cas échéant)

1175863837

Adresse de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Numéro civique

2789

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

avenue Willowdale

Municipalité

Montréal

Succursale

Code postal

H3T1H4

Détails de l'adresse

Province

Québec

Pays

Canada

Municipalité postale

Montréal

Téléphones et courriel de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Téléphone principale

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Courriel

louis@manoirs.ca

Représentant

Informations (Ces renseignements ne sont pas diffusés)	
Nom de famille Lespérance	Prénom Louis
Sexe Homme	

Adresse du représentant	
Numéro civique 2789	Subdivision (Appartement, bureau ou local)
Casier postal	Odonyme avenue Willowdale
Municipalité Montréal	Succursale
Code postal H3T1H4	Détails de l'adresse
Province Québec	Pays Canada
Municipalité postale Montréal	

Téléphones et courriel du représentant	
Téléphone principale [REDACTED]	Poste téléphonique (téléphone principal)
Téléphone secondaire	Poste téléphonique (téléphone secondaire)
Courriel louis@manoirs.ca	

Documents à joindre

Documents joints à votre demande

Vous avez téléversé un ou des fichiers pour chacun des documents suivants:

Preuve d'assurance responsabilité civile de
2 000 000 \$ par événement

☐

Général

Accessibilité universelle

Votre établissement a-t-il été certifié par Kéroul pour l'accès aux personnes handicapées ? **Non** ☒ **Oui** ☐

Si non, est-ce que votre établissement est, selon vous :
Partiellement accessible

Expérience (maximum de 5) (Ces renseignements peuvent être diffusés)

À la campagne	☐
Bord de l'eau	☒
Historique	☒
À la ferme	☐
Boutique-hôtel	☐
Insolite	☐
À la montagne	☒
Centre-ville	☐
Ressourcement	☐
Affaires	☒
Design	☐
Retraités	☐
Auberge	☐
En forêt	☒
Rustique	☐
Autochtone	☐
Familial	☐

Clientèle (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Groupes	☒
Personnes seules	☐
LBGTQ+	☒
Aînés	☒
Enfants / Adolescents	☐
Familles	☒
Personnes avec une déficience	☒

Tarification (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Prix maximal de l'unité la moins chère	2000,00 \$
Prix maximal de l'unité la plus chère	5000,00 \$

Modes de paiements acceptés (Ces renseignements peuvent être diffusés)

American Express	☒
Carte de débit	☒
Discover	☐
JCB	☐
MasterCard	☒
Visa	☒
Paypal	☒
Transfert bancaire électronique	☒
Google Pay	☐
Apple Pay	☐

Commodités (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Cuisine	
Cuisine	☒
Cuisinette	☐
Essentiels de cuisine (huile, sel et poivre, etc.).	☒
Vaisselle et couverts	☒
Réfrigérateur	☒
Petit réfrigérateur	☒
Four grille-pain	☒
Cuisinière	☒
Micro-ondes	☒
Lave-vaisselle	☒
Cafetière	☒

Chambre	
Literie	☒
Serviettes	☒

Salle de bain et buanderie	
Articles essentiels (shampooing, savon, papier de toilette)	☒
Baignoire	☒
Douche	☒
Eau chaude	☒
Fer à repasser	☒
Laveuse	☒
Salle de bain privée	☒
Salle de bain partagée	☐
Sécheuse	☒
Séchoir à cheveux	☒

Sécurité

Détecteur de fumée	☒
Détecteur de monoxyde de carbone	☒
Extincteur	☒
Trousse de premiers soins	☒

Extérieur

Aire de pique-nique	☒
Bain à remous/spa	☒
Barbecue	☒
Cour privée	☒
Mobilier d'extérieur	☒
Terrasse ou balcon privé	☒

Chauffage et climatisation

Air climatisée	☒
Chauffage	☒
Foyer au bois	☒
Foyer au gaz	☒
Poêle à combustion	☐

Internet et bureau

Espace de travail	☐
Réseau sans-fil cellulaire (LTE, 3G, 5G)	☒
Téléphone	☐
Wifi gratuit	☒
Wifi avec frais	☐

Famille

Salle de jeux intérieur	☒
Terrain de jeux pour enfants	☒
Lit de bébé	☒

Autre	
Équipement audiovisuel / audio	☒
Salon commun	☒
Sauna	☐
Télévision	☒

Services (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Accueil	
Arrivée autonome	☒
Boîte à clé sécurisée	☐
Navette aéroportuaire	☒
Réception	☐
Réservation obligatoire	☒
Transport de bagage	☒
Transport en commun	☐

Sur place	
Bloc sanitaire	☐
Boutique	☐
Buanderie	☐
Centre de détente	☐
Consigne	☐
Cuisine commune	☒
Eau potable	☒
Garde d'enfants	☐
Rampe de mise à l'eau	☐
Remise pour bicyclette	☒
Salle communautaire	☐
Station de vidange	☐
Vente de glace	☐
Vente de bois	☐
Vente de propane	☐
Vente d'essence	☐
Vente d'équipements de chasse et pêche	☐

Services — Clientèles d'affaires	
Centre d'affaires	☒
Salle de réception, réunion ou congrès	☒
Salle de spectacle / auditorium	☐

Stationnement

Stationnement extérieur gratuit	☒
Stationnement extérieur payant	☐
Stationnement intérieur gratuit	☐
Stationnement intérieur payant	☐

Développement durable

Borne de recharge pour automobiles	☒
Recyclage	☒

Location

Autos	☒
Canot	☒
Embarcations	☒
Équipement de camping	☐
Fatbike	☐
Kayak	☐
Literie	☐
Motoneige	☐
Pédalo	☐
Planche à neige	☐
Planche à pagaie	☒
Prêt-à-camper	☐
Quad/VTT	☒
Raquettes	☒
Skis	☒
Ski de fond	☐
Vélo	☐
Vélo de montagne	☐

Restauration

Service de restauration: déjeuner	☐
Service de restauration: dîner	☐
Service de restauration: souper	☐
Dépanneur licencié	☐
Repas à la ferme	☐
Aubergiste	☐
Bar - permis d'alcool	☐

Autre

Animaux admis SANS FRAIS	☐
Animaux admis AVEC FRAIS	☒

Activités sur place (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Activités culturelles	
Cinéma / film	☐
Tours guidés	☐

Famille	
Animation pour enfants	☐

Sports terrestres	
Golf	☐
Golf miniature	☐
Loisirs organisés	☐
Soccer	☐
Planche à roulettes	☐
Basketball	☐
Galets (Shuffleboard)	☐
Randonnée pédestre	☒
Croquet	☐
Fers	☐
Pétanque	☐
Patins à roues alignées	☐
Hébertisme	☐
Tennis	☐
Volleyball	☐
Vélo	☐
Équitation	☐
Badminton	☐
Baseball	☐
Vélo de montagne	☒
Tir à l'arc	☐

Nature

Belvédère	☒
Chasse	☐
Croisière / excursion en bateau	☐
Géocaching	☐
Interprétation du milieu	☐
Observation astronomique	☐
Observation de la faune	☐
Observation de la flore	☐
Pêche	☐

Sport nautiques

Canot	☒
Kayak	☒
Glissade d'eau	☐
Jeux d'eau	☐
Pédalo	☐
Piscine intérieure	☐
Piscine extérieure	☐
Plage	☒
Planche à pagaie	☐
Planche à voile	☐
Plongée sous-marine	☐
Plongée en apnée	☐
Rabaska	☐
Rafting	☐
Surf	☐
Voilier	☐

Acceptation et signature

Déclaration de culpabilité

La personne qui exploite l'établissement a-t-elle été reconnue coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

Déclaration - exploitation sexuelle des mineurs

Dans la dernière année, l'établissement a mis en place des mesures afin de sensibiliser les employés, les clients et les visiteurs au caractère criminel de l'exploitation sexuelle des mineurs.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature des mesures mises en place :

Diffusion

Les données relatives à l'établissement fournies dans cette déclaration peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com).



J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.



J'accepte que tous les renseignements, à l'exception de l'adresse de mon établissement, soient ainsi utilisés à des fins informationnelles. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.



Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Signature

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Prénom

Louis

Nom

Lespérance

Date de la déclaration: 17 octobre 2024

Déclaration de l'offre d'hébergement

- | | |
|----|---|
| 2 | <u>Établissement</u> |
| 3 | <u>Exploitant</u> |
| 4 | <u>Représentant</u> |
| 5 | <u>Documents à joindre</u> |
| 6 | <u>Général</u> |
| 7 | <u>Commodités</u> |
| 8 | <u>Services</u> |
| 9 | <u>Activités sur place</u> |
| 10 | <u>Preuve d'assurance</u> |
| 11 | <u>Acceptations et signatures</u> |

Établissement

Adresse principale de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Nom de l'établissement (appellation) *

MANOIR DAVIS

No civique

92

Odonyme

chemin Sir-Mortimer-B.-Davis

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Code postal

J8C2Z7

Municipalité

Sainte-Agathe-des-Monts

Province

Québec

Téléphones et courriel de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Téléphone principal

4509201500

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Téléphone sans frais

Courriel

davis@manoirs.ca

Communication

Langue de communication

Français

Adresse de correspondance

Établissement

Multimédia

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Blogue français

Adresse anglaise identique



Blogue anglais

Facebook français

<https://www.facebook.com/manoirdavis>

Adresse anglaise identique



Facebook anglais

Instagram français

<https://www.instagram.com/manoirdavis/>

Adresse anglaise identique



Instagram anglais

Site Internet français

<https://manoirs.ca/>

Adresse anglaise identique



Site Internet anglais

Twitter / X français

Adresse anglaise identique



Twitter / X anglais

Catégorie de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Catégorie

Établissements d'hébergement touristique général

Genre de l'établissement

Résidences de tourisme

Types et nombre d'unités d'hébergement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Total des unités	1
Nombre de chambres	0
Nombre de suites	0
Nombre d'appartements	0
Nombre d'appartements/maisons/chalets	1
Nombre d'appartements/condo	0
Nombre de chambres pour appartement/condo	0
Nombre de maisons	1
Nombre de chambres pour maison	1
Nombre de chalets	0
Nombre de chambres pour chalet	0
Nombre de lits en dortoir	0
Nombre de sites à camper	0
Capacité maximale de l'établissement (Nombre de personnes)	30

Saisonnalité

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Indicateur de saisonnalité

Annuelle

Début période 1 (jour)

Début période 1 (mois)

Fin période 1 (jour)

Fin période 1 (mois)

Y a-t-il 2 périodes d'exploitation?

Non

Début période 2 (jour)

Début période 2 (mois)

Fin période 2 (jour)

Fin période 2 (mois)

Description physique de l'établissement

(Cette brève description sera utilisée à des fins administratives et ne sera pas jamais diffusée sur des outils informationnels ou promotionnels.) *

L'impressionnant édifice de style néoclassique, nommé Manoir Davis, mesure 10 000 pi² et repose sur un terrain verdoyant de 12 acres. En plus de célébrer l'esthétique d'origine de la villa ainsi que son histoire, le Manoir Davis remplit les besoins et fantaisies de notre temps, tels qu'une cuisine dernier cri et l'internet haute vitesse accessible partout. Personnalisez votre séjour, grâce à une panoplie de services à la carte, tels que: traiteur, massothérapie, transport ou activités spéciales.

Exploitant

Coordonnées de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de l'exploitant

DOMAINE DUNDALE INC.

Forme juridique

Société par actions (compagnie)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ le cas échéant)

1175863837

Adresse de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Numéro civique

2789

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

avenue Willowdale

Municipalité

Montréal

Succursale

Code postal

H3T1H4

Détails de l'adresse

Province

Québec

Pays

Canada

Municipalité postale

Montréal

Téléphones et courriel de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Téléphone principale

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Courriel

louis@manoirs.ca

Représentant

Informations (Ces renseignements ne sont pas diffusés)	
Nom de famille Lespérance	Prénom Louis
Sexe Homme	

Adresse du représentant	
Numéro civique 2789	Subdivision (Appartement, bureau ou local)
Casier postal	Odonyme avenue Willowdale
Municipalité Montréal	Succursale
Code postal H3T1H4	Détails de l'adresse
Province Québec	Pays Canada
Municipalité postale Montréal	

Téléphones et courriel du représentant	
Téléphone principale [REDACTED]	Poste téléphonique (téléphone principal)
Téléphone secondaire	Poste téléphonique (téléphone secondaire)
Courriel louis@manoirs.ca	

Documents à joindre

Documents joints à votre demande

Vous avez téléversé un ou des fichiers pour chacun des documents suivants:

Preuve d'assurance responsabilité civile de
2 000 000 \$ par événement



Général

Accessibilité universelle

Votre établissement a-t-il été certifié par Kéroul pour l'accès aux personnes handicapées ? **Non** ☒ **Oui** ☐

Si non, est-ce que votre établissement est, selon vous :
Partiellement accessible

Expérience (maximum de 5) (Ces renseignements peuvent être diffusés)

À la campagne	☐
Bord de l'eau	☒
Historique	☒
À la ferme	☐
Boutique-hôtel	☐
Insolite	☐
À la montagne	☒
Centre-ville	☐
Ressourcement	☐
Affaires	☒
Design	☐
Retraités	☐
Auberge	☐
En forêt	☒
Rustique	☐
Autochtone	☐
Familial	☐

Clientèle (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Groupes	☒
Personnes seules	☐
LBGTQ+	☒
Aînés	☒
Enfants / Adolescents	☐
Familles	☒
Personnes avec une déficience	☒

Tarification (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Prix maximal de l'unité la moins chère 5000,00 \$

Prix maximal de l'unité la plus chère 5000,00 \$

Modes de paiements acceptés (Ces renseignements peuvent être diffusés)

American Express ☒

Carte de débit ☒

Discover ☐

JCB ☐

MasterCard ☒

Visa ☒

Paypal ☒

Transfert bancaire électronique ☒

Google Pay ☐

Apple Pay ☐

Commodités (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Cuisine	
Cuisine	☒
Cuisinette	☐
Essentiels de cuisine (huile, sel et poivre, etc.).	☒
Vaisselle et couverts	☒
Réfrigérateur	☒
Petit réfrigérateur	☒
Four grille-pain	☒
Cuisinière	☒
Micro-ondes	☒
Lave-vaisselle	☒
Cafetière	☒

Chambre	
Literie	☒
Serviettes	☒

Salle de bain et buanderie	
Articles essentiels (shampooing, savon, papier de toilette)	☒
Baignoire	☒
Douche	☒
Eau chaude	☒
Fer à repasser	☒
Laveuse	☒
Salle de bain privée	☒
Salle de bain partagée	☐
Sécheuse	☒
Séchoir à cheveux	☒

Sécurité

Détecteur de fumée	☒
Détecteur de monoxyde de carbone	☒
Extincteur	☒
Trousse de premiers soins	☒

Extérieur

Aire de pique-nique	☒
Bain à remous/spa	☒
Barbecue	☒
Cour privée	☒
Mobilier d'extérieur	☒
Terrasse ou balcon privé	☒

Chauffage et climatisation

Air climatisée	☒
Chauffage	☒
Foyer au bois	☒
Foyer au gaz	☒
Poêle à combustion	☐

Internet et bureau

Espace de travail	☐
Réseau sans-fil cellulaire (LTE, 3G, 5G)	☒
Téléphone	☐
Wifi gratuit	☒
Wifi avec frais	☐

Famille

Salle de jeux intérieur	☒
Terrain de jeux pour enfants	☒
Lit de bébé	☒

Autre	
Équipement audiovisuel / audio	☒
Salon commun	☒
Sauna	☐
Télévision	☒

Services (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Accueil	
Arrivée autonome	☒
Boîte à clé sécurisée	☐
Navette aéroportuaire	☒
Réception	☐
Réservation obligatoire	☒
Transport de bagage	☐
Transport en commun	☐

Sur place	
Bloc sanitaire	☐
Boutique	☐
Buanderie	☐
Centre de détente	☐
Consigne	☐
Cuisine commune	☐
Eau potable	☒
Garde d'enfants	☐
Rampe de mise à l'eau	☐
Remise pour bicyclette	☒
Salle communautaire	☐
Station de vidange	☐
Vente de glace	☐
Vente de bois	☐
Vente de propane	☐
Vente d'essence	☐
Vente d'équipements de chasse et pêche	☐

Services — Clientèles d'affaires	
Centre d'affaires	☒
Salle de réception, réunion ou congrès	☒
Salle de spectacle / auditorium	☐

Stationnement

Stationnement extérieur gratuit	☒
Stationnement extérieur payant	☐
Stationnement intérieur gratuit	☐
Stationnement intérieur payant	☐

Développement durable

Borne de recharge pour automobiles	☒
Recyclage	☒

Location

Autos	☒
Canot	☒
Embarcations	☒
Équipement de camping	☐
Fatbike	☐
Kayak	☐
Literie	☐
Motoneige	☐
Pédalo	☐
Planche à neige	☐
Planche à pagaie	☒
Prêt-à-camper	☐
Quad/VTT	☒
Raquettes	☐
Skis	☒
Ski de fond	☐
Vélo	☐
Vélo de montagne	☐

Restauration

Service de restauration: déjeuner	☐
Service de restauration: dîner	☐
Service de restauration: souper	☐
Dépanneur licencié	☐
Repas à la ferme	☐
Aubergiste	☐
Bar - permis d'alcool	☐

Autre

Animaux admis SANS FRAIS	☐
Animaux admis AVEC FRAIS	☒

Activités sur place (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Activités culturelles	
Cinéma / film	☐
Tours guidés	☐

Famille	
Animation pour enfants	☐

Sports terrestres	
Golf	☐
Golf miniature	☐
Loisirs organisés	☐
Soccer	☐
Planche à roulettes	☐
Basketball	☐
Galets (Shuffleboard)	☐
Randonnée pédestre	☒
Croquet	☐
Fers	☐
Pétanque	☐
Patins à roues alignées	☐
Hébertisme	☐
Tennis	☐
Volleyball	☐
Vélo	☐
Équitation	☐
Badminton	☐
Baseball	☐
Vélo de montagne	☒
Tir à l'arc	☐

Nature

Belvédère	☒
Chasse	☐
Croisière / excursion en bateau	☐
Géocaching	☐
Interprétation du milieu	☐
Observation astronomique	☐
Observation de la faune	☐
Observation de la flore	☐
Pêche	☐

Sport nautiques

Canot	☒
Kayak	☒
Glissade d'eau	☐
Jeux d'eau	☐
Pédalo	☐
Piscine intérieure	☐
Piscine extérieure	☐
Plage	☒
Planche à pagaie	☐
Planche à voile	☐
Plongée sous-marine	☐
Plongée en apnée	☐
Rabaska	☐
Rafting	☐
Surf	☐
Voilier	☐

Acceptation et signature

Déclaration de culpabilité

La personne qui exploite l'établissement a-t-elle été reconnue coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

Déclaration - exploitation sexuelle des mineurs

Dans la dernière année, l'établissement a mis en place des mesures afin de sensibiliser les employés, les clients et les visiteurs au caractère criminel de l'exploitation sexuelle des mineurs.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature des mesures mises en place :

Diffusion

Les données relatives à l'établissement fournies dans cette déclaration peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com).



J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.



J'accepte que tous les renseignements, à l'exception de l'adresse de mon établissement, soient ainsi utilisés à des fins informationnelles. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.



Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Signature

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Prénom

Louis

Nom

Lespérance

Date de la déclaration: 07 septembre 2023

Déclaration de l'offre d'hébergement

- | | |
|----|---|
| 2 | <u>Établissement</u> |
| 3 | <u>Exploitant</u> |
| 4 | <u>Représentant</u> |
| 5 | <u>Documents à joindre</u> |
| 6 | <u>Général</u> |
| 7 | <u>Commodités</u> |
| 8 | <u>Services</u> |
| 9 | <u>Activités sur place</u> |
| 10 | <u>Preuve d'assurance</u> |
| 11 | <u>Acceptations et signatures</u> |

Établissement

Adresse principale de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Nom de l'établissement (appellation) *

MANOIR DAVIS

No civique

92

Odonyme

chemin Sir-Mortimer-B.-Davis

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Code postal

J8C2Z7

Municipalité

Sainte-Agathe-des-Monts

Province

Québec

Téléphones et courriel de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Téléphone principal

4509201500

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Téléphone sans frais

Courriel

davis@manoirs.ca

Communication

Langue de communication

Français

Adresse de correspondance

Établissement

Multimédia

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Blogue français

Adresse anglaise identique ☒

Blogue anglais

Facebook français

<https://www.facebook.com/manoirdavis>

Adresse anglaise identique ☒

Facebook anglais

Instagram français

<https://www.instagram.com/manoirdavis/>

Adresse anglaise identique ☒

Instagram anglais

Site Internet français

<https://manoirdavis.com>

Adresse anglaise identique ☒

Site Internet anglais

Twitter / X français

Adresse anglaise identique ☒

Twitter / X anglais

Catégorie de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Catégorie

Établissements d'hébergement touristique général

Genre de l'établissement

Résidences de tourisme

Types et nombre d'unités d'hébergement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Total des unités	1
Nombre de chambres	0
Nombre de suites	0
Nombre d'appartements	0
Nombre d'appartements/maisons/chalets	1
Nombre d'appartements/condo	0
Nombre de chambres pour appartement/condo	0
Nombre de maisons	1
Nombre de chambres pour maison	0
Nombre de chalets	0
Nombre de chambres pour chalet	0
Nombre de lits en dortoir	0
Nombre de sites à camper	0
Capacité maximale de l'établissement (Nombre de personnes)	30

Saisonnalité

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Indicateur de saisonnalité

Annuelle

Début période 1 (jour)

Début période 1 (mois)

Fin période 1 (jour)

Fin période 1 (mois)

Y a-t-il 2 périodes d'exploitation?

Non

Début période 2 (jour)

Début période 2 (mois)

Fin période 2 (jour)

Fin période 2 (mois)

Description physique de l'établissement

(Cette brève description sera utilisée à des fins administratives et ne sera pas jamais diffusée sur des outils informationnels ou promotionnels.) *

L'impressionnant édifice de style néoclassique, nommé Manoir Davis, mesure 10 000pi² et repose sur un terrain verdoyant de 12 acres. En plus de célébrer l'esthétique d'origine de la villa ainsi que son Histoire, le Manoir Davis remplit les besoins et fantaisies de notre temps, tels qu'une cuisine dernier cri et l'internet haute vitesse accessible partout. Personnalisez votre séjour, grâce à une panoplie de services à la carte, tels que: traiteur, massothérapie, transport ou activités spéciales.

Exploitant

Coordonnées de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de l'exploitant

DOMAINE DUNDALE INC.

Forme juridique

Société par actions (compagnie)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ le cas échéant)

1175863837

Adresse de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Numéro civique

2789

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

avenue Willowdale

Municipalité

Montréal

Succursale

Code postal

H3T1H4

Détails de l'adresse

Province

Québec

Pays

Canada

Municipalité postale

Montréal

Téléphones et courriel de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Téléphone principale

[REDACTED]

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Courriel

louis@manoirs.ca

Représentant

Informations (Ces renseignements ne sont pas diffusés)	
Nom de famille Lespérance	Prénom Louis
Sexe Homme	

Adresse du représentant	
Numéro civique 2789	Subdivision (Appartement, bureau ou local)
Casier postal	Odonyme avenue Willowdale
Municipalité Montréal	Succursale
Code postal H3T1H4	Détails de l'adresse
Province Québec	Pays Canada
Municipalité postale Montréal	

Téléphones et courriel du représentant	
Téléphone principale [REDACTED]	Poste téléphonique (téléphone principal)
Téléphone secondaire	Poste téléphonique (téléphone secondaire)
Courriel louis@manoirs.ca	

Documents à joindre

Documents joints à votre demande

Vous avez téléversé un ou des fichiers pour chacun des documents suivants:

Preuve d'assurance responsabilité civile de
2 000 000 \$ par événement



Général

Accessibilité universelle

Votre établissement a-t-il été certifié par Kéroul pour l'accès aux personnes handicapées ? **Non** ☒ **Oui** ☐

Si non, est-ce que votre établissement est, selon vous :
Partiellement accessible

Expérience (maximum de 5) (Ces renseignements peuvent être diffusés)

À la campagne	☐
Bord de l'eau	☒
Historique	☒
À la ferme	☐
Boutique-hôtel	☐
Insolite	☐
À la montagne	☒
Centre-ville	☐
Ressourcement	☐
Affaires	☒
Design	☐
Retraités	☐
Auberge	☐
En forêt	☒
Rustique	☐
Autochtone	☐
Familial	☐

Clientèle (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Groupes	☒
Personnes seules	☐
LBGTQ+	☒
Aînés	☒
Enfants / Adolescents	☐
Familles	☒
Personnes avec une déficience	☒

Tarification (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Prix maximal de l'unité la moins chère	1000,00 \$
Prix maximal de l'unité la plus chère	5000,00 \$

Modes de paiements acceptés (Ces renseignements peuvent être diffusés)

American Express	☒
Carte de débit	☒
Discover	☐
JCB	☐
MasterCard	☒
Visa	☒
Paypal	☒
Transfert bancaire électronique	☒
Google Pay	☐
Apple Pay	☐

Commodités (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Cuisine	
Cuisine	☒
Cuisinette	☐
Essentiels de cuisine (huile, sel et poivre, etc.).	☒
Vaisselle et couverts	☒
Réfrigérateur	☒
Petit réfrigérateur	☒
Four grille-pain	☒
Cuisinière	☒
Micro-ondes	☒
Lave-vaisselle	☒
Cafetière	☒

Chambre	
Literie	☒
Serviettes	☒

Salle de bain et buanderie	
Articles essentiels (shampooing, savon, papier de toilette)	☒
Baignoire	☒
Douche	☒
Eau chaude	☒
Fer à repasser	☒
Laveuse	☒
Salle de bain privée	☒
Salle de bain partagée	☐
Sécheuse	☒
Séchoir à cheveux	☒

Sécurité

Détecteur de fumée	☒
Détecteur de monoxyde de carbone	☒
Extincteur	☒
Trousse de premiers soins	☒

Extérieur

Aire de pique-nique	☒
Bain à remous/spa	☒
Barbecue	☒
Cour privée	☒
Mobilier d'extérieur	☒
Terrasse ou balcon privé	☒

Chauffage et climatisation

Air climatisée	☒
Chauffage	☒
Foyer au bois	☒
Foyer au gaz	☒
Poêle à combustion	☐

Internet et bureau

Espace de travail	☐
Réseau sans-fil cellulaire (LTE, 3G, 5G)	☒
Téléphone	☐
Wifi gratuit	☒
Wifi avec frais	☐

Famille

Salle de jeux intérieur	☒
Terrain de jeux pour enfants	☒
Lit de bébé	☒

Autre	
Équipement audiovisuel / audio	☒
Salon commun	☒
Sauna	☐
Télévision	☒

Services (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Accueil	
Arrivée autonome	☒
Boîte à clé sécurisée	☐
Navette aéroportuaire	☒
Réception	☐
Réservation obligatoire	☒
Transport de bagage	☐
Transport en commun	☐

Sur place	
Bloc sanitaire	☐
Boutique	☐
Buanderie	☐
Centre de détente	☐
Consigne	☐
Cuisine commune	☐
Eau potable	☒
Garde d'enfants	☐
Rampe de mise à l'eau	☐
Remise pour bicyclette	☒
Salle communautaire	☐
Station de vidange	☐
Vente de glace	☐
Vente de bois	☐
Vente de propane	☐
Vente d'essence	☐
Vente d'équipements de chasse et pêche	☐

Services — Clientèles d'affaires	
Centre d'affaires	☒
Salle de réception, réunion ou congrès	☒
Salle de spectacle / auditorium	☐

Stationnement

Stationnement extérieur gratuit	☒
Stationnement extérieur payant	☐
Stationnement intérieur gratuit	☐
Stationnement intérieur payant	☐

Développement durable

Borne de recharge pour automobiles	☒
Recyclage	☒

Location

Autos	☒
Canot	☒
Embarcations	☒
Équipement de camping	☐
Fatbike	☐
Kayak	☐
Literie	☐
Motoneige	☐
Pédalo	☐
Planche à neige	☐
Planche à pagaie	☒
Prêt-à-camper	☐
Quad/VTT	☒
Raquettes	☐
Skis	☒
Ski de fond	☐
Vélo	☐
Vélo de montagne	☐

Restauration

Service de restauration: déjeuner	☐
Service de restauration: dîner	☐
Service de restauration: souper	☐
Dépanneur licencié	☐
Repas à la ferme	☐
Aubergiste	☐
Bar - permis d'alcool	☐

Autre

Animaux admis SANS FRAIS	☐
Animaux admis AVEC FRAIS	☒

Activités sur place (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Activités culturelles	
Cinéma / film	☐
Tours guidés	☐

Famille	
Animation pour enfants	☐

Sports terrestres	
Golf	☐
Golf miniature	☐
Loisirs organisés	☐
Soccer	☐
Planche à roulettes	☐
Basketball	☐
Galets (Shuffleboard)	☐
Randonnée pédestre	☒
Croquet	☐
Fers	☐
Pétanque	☐
Patins à roues alignées	☐
Hébertisme	☐
Tennis	☐
Volleyball	☐
Vélo	☐
Équitation	☐
Badminton	☐
Baseball	☐
Vélo de montagne	☒
Tir à l'arc	☐

Nature

Belvédère	☒
Chasse	☐
Croisière / excursion en bateau	☐
Géocaching	☐
Interprétation du milieu	☐
Observation astronomique	☐
Observation de la faune	☐
Observation de la flore	☐
Pêche	☐

Sport nautiques

Canot	☒
Kayak	☒
Glissade d'eau	☐
Jeux d'eau	☐
Pédalo	☐
Piscine intérieure	☐
Piscine extérieure	☐
Plage	☒
Planche à pagaie	☐
Planche à voile	☐
Plongée sous-marine	☐
Plongée en apnée	☐
Rabaska	☐
Rafting	☐
Surf	☐
Voilier	☐

Acceptation et signature

Déclaration de culpabilité

La personne qui exploite l'établissement a-t-elle été reconnue coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

Déclaration - exploitation sexuelle des mineurs

Dans la dernière année, l'établissement a mis en place des mesures afin de sensibiliser les employés, les clients et les visiteurs au caractère criminel de l'exploitation sexuelle des mineurs.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature des mesures mises en place :

Diffusion

Les données relatives à l'établissement fournies dans cette déclaration peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com).



J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.



J'accepte que tous les renseignements, à l'exception de l'adresse de mon établissement, soient ainsi utilisés à des fins informationnelles. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.



Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Signature

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Prénom

Louis

Nom

Lespérance

Date de la déclaration: 02 décembre 2022

Déclaration de l'offre d'hébergement

- 2 [Établissement](#)
- 3 [Exploitant](#)
- 4 [Représentant](#)
- 5 [Documents à joindre](#)
- 6 [Général](#)
- 7 [Commodités](#)
- 8 [Services](#)
- 9 [Activités sur place](#)
- 10 [Preuve d'assurance](#)
- 11 [Acceptations et signatures](#)

Établissement

Adresse principale de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Nom de l'établissement (appellation) *

MANOIR DAVIS

No civique

92

Odonyme

chemin Sir-Mortimer-B.-Davis

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Code postal

J8C2Z7

Municipalité

Sainte-Agathe-des-Monts

Province

Québec

Téléphones et courriel de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Téléphone principal

4509201500

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Téléphone sans frais

Courriel

davis@manoirs.ca

Communication

Langue de communication

Français

Adresse de correspondance

Contact

Multimédia

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Blogue français

Adresse anglaise identique ☒

Blogue anglais

Facebook français

<https://www.facebook.com/manoirdavis>

Adresse anglaise identique ☒

Facebook anglais

Instagram français

<https://www.instagram.com/manoirdavis/>

Adresse anglaise identique ☒

Instagram anglais

Site Internet français

<https://manoirs.ca/>

Adresse anglaise identique ☒

Site Internet anglais

Twitter / X français

Adresse anglaise identique ☒

Twitter / X anglais

Catégorie de l'établissement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Catégorie

Établissements d'hébergement touristique général

Genre de l'établissement

Résidences de tourisme

Types et nombre d'unités d'hébergement

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Total des unités	1
Nombre de chambres	0
Nombre de suites	0
Nombre d'appartements	0
Nombre d'appartements/maisons/chalets	1
Nombre d'appartements/condo	0
Nombre de chambres pour appartement/condo	0
Nombre de maisons	1
Nombre de chambres pour maison	8
Nombre de chalets	0
Nombre de chambres pour chalet	0
Nombre de lits en dortoir	0
Nombre de sites à camper	0
Capacité maximale de l'établissement (Nombre de personnes)	31

Saisonnalité

(Ces renseignements peuvent être diffusés)

Indicateur de saisonnalité

Annuelle

Début période 1 (jour)

Début période 1 (mois)

Fin période 1 (jour)

Fin période 1 (mois)

Y a-t-il 2 périodes d'exploitation?

Non

Début période 2 (jour)

Début période 2 (mois)

Fin période 2 (jour)

Fin période 2 (mois)

Description physique de l'établissement

(Cette brève description sera utilisée à des fins administratives et ne sera pas jamais diffusée sur des outils informationnels ou promotionnels.) *

L'impressionnant édifice de style néoclassique, nommé Manoir Davis, mesure 10 000 pi² et repose sur un terrain verdoyant de 12 acres. En plus de célébrer l'esthétique d'origine de la villa ainsi que son histoire, le Manoir Davis remplit les besoins et fantaisies de notre temps, tels qu'une cuisine dernier cri et l'internet haute vitesse accessible partout. Personnalisez votre séjour, grâce à une panoplie de services à la carte, tels que: traiteur, massothérapie, transport ou activités spéciales.

Exploitant

Coordonnées de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Nom de l'exploitant

DOMAINE DUNDALE INC.

Forme juridique

Société par actions (compagnie)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ le cas échéant)

1175863837

Adresse de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Numéro civique

2789

Subdivision (Appartement, bureau ou local)

Casier postal

Odonyme

avenue Willowdale

Municipalité

Montréal

Succursale

Code postal

H3T1H4

Détails de l'adresse

Province

Québec

Pays

Canada

Municipalité postale

Téléphones et courriel de l'exploitant (Ces renseignements ne sont pas diffusés)

Téléphone principale

Poste téléphonique (téléphone principal)

Téléphone secondaire

Poste téléphonique (téléphone secondaire)

Courriel

louis@manoirs.ca

Représentant

Informations (Ces renseignements ne sont pas diffusés)	
Nom de famille Lespérance	Prénom Louis
Sexe Homme	

Adresse du représentant	
Numéro civique 2789	Subdivision (Appartement, bureau ou local)
Casier postal	Odonyme avenue Willowdale
Municipalité Montréal	Succursale
Code postal H3T1H4	Détails de l'adresse
Province Québec	Pays Canada
Municipalité postale	

Téléphones et courriel du représentant	
Téléphone principale [REDACTED]	Poste téléphonique (téléphone principal)
Téléphone secondaire	Poste téléphonique (téléphone secondaire)
Courriel louis@manoirs.ca	

Documents à joindre

Documents joints à votre demande

Vous avez téléversé un ou des fichiers pour chacun des documents suivants:

Preuve d'assurance responsabilité civile de
2 000 000 \$ par événement



Général

Accessibilité universelle

Votre établissement a-t-il été certifié par Kéroul pour l'accès aux personnes handicapées ? **Non** ☒ **Oui** ☐

Si non, est-ce que votre établissement est, selon vous :
Partiellement accessible

Expérience (maximum de 5) (Ces renseignements peuvent être diffusés)

À la campagne	☐
Bord de l'eau	☒
Historique	☒
À la ferme	☐
Boutique-hôtel	☐
Insolite	☐
À la montagne	☒
Centre-ville	☐
Ressourcement	☐
Affaires	☒
Design	☐
Retraités	☐
Auberge	☐
En forêt	☒
Rustique	☐
Autochtone	☐
Familial	☐

Clientèle (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Groupes	☒
Personnes seules	☐
LBGTQ+	☒
Aînés	☒
Enfants / Adolescents	☐
Familles	☒
Personnes avec une déficience	☒

Tarification (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Prix maximal de l'unité la moins chère	5000,00 \$
--	------------

Prix maximal de l'unité la plus chère	5000,00 \$
---------------------------------------	------------

Modes de paiements acceptés (Ces renseignements peuvent être diffusés)

American Express	☒
------------------	-------------------------------------

Carte de débit	☒
----------------	-------------------------------------

Discover	☐
----------	--------------------------

JCB	☐
-----	--------------------------

MasterCard	☒
------------	-------------------------------------

Visa	☒
------	-------------------------------------

Paypal	☒
--------	-------------------------------------

Transfert bancaire électronique	☒
---------------------------------	-------------------------------------

Google Pay	☐
------------	--------------------------

Apple Pay	☐
-----------	--------------------------

Commodités (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Cuisine	
Cuisine	☒
Cuisinette	☐
Essentiels de cuisine (huile, sel et poivre, etc.).	☒
Vaisselle et couverts	☒
Réfrigérateur	☒
Petit réfrigérateur	☒
Four grille-pain	☒
Cuisinière	☒
Micro-ondes	☒
Lave-vaisselle	☒
Cafetière	☒

Chambre	
Literie	☒
Serviettes	☒

Salle de bain et buanderie	
Articles essentiels (shampooing, savon, papier de toilette)	☒
Baignoire	☒
Douche	☒
Eau chaude	☒
Fer à repasser	☒
Laveuse	☒
Salle de bain privée	☒
Salle de bain partagée	☐
Sécheuse	☒
Séchoir à cheveux	☒

Sécurité

Détecteur de fumée	☒
Détecteur de monoxyde de carbone	☒
Extincteur	☒
Trousse de premiers soins	☒

Extérieur

Aire de pique-nique	☒
Bain à remous/spa	☒
Barbecue	☒
Cour privée	☒
Mobilier d'extérieur	☒
Terrasse ou balcon privé	☒

Chauffage et climatisation

Air climatisée	☒
Chauffage	☒
Foyer au bois	☒
Foyer au gaz	☒
Poêle à combustion	☐

Internet et bureau

Espace de travail	☒
Réseau sans-fil cellulaire (LTE, 3G, 5G)	☒
Téléphone	☐
Wifi gratuit	☒
Wifi avec frais	☐

Famille

Salle de jeux intérieur	☒
Terrain de jeux pour enfants	☒
Lit de bébé	☒

Autre	
Équipement audiovisuel / audio	☒
Salon commun	☒
Sauna	☐
Télévision	☒

Services (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Accueil	
Arrivée autonome	☒
Boîte à clé sécurisée	☐
Navette aéroportuaire	☒
Réception	☐
Réservation obligatoire	☒
Transport de bagage	☒
Transport en commun	☐

Sur place	
Bloc sanitaire	☐
Boutique	☐
Buanderie	☒
Centre de détente	☐
Consigne	☐
Cuisine commune	☒
Eau potable	☒
Garde d'enfants	☐
Rampe de mise à l'eau	☐
Remise pour bicyclette	☒
Salle communautaire	☒
Station de vidange	☐
Vente de glace	☐
Vente de bois	☐
Vente de propane	☐
Vente d'essence	☐
Vente d'équipements de chasse et pêche	☐

Services — Clientèles d'affaires	
Centre d'affaires	☒
Salle de réception, réunion ou congrès	☒
Salle de spectacle / auditorium	☐

Stationnement

Stationnement extérieur gratuit	☒
Stationnement extérieur payant	☐
Stationnement intérieur gratuit	☐
Stationnement intérieur payant	☐

Développement durable

Borne de recharge pour automobiles	☒
Recyclage	☒

Location

Autos	☒
Canot	☐
Embarcations	☐
Équipement de camping	☐
Fatbike	☐
Kayak	☐
Literie	☐
Motoneige	☐
Pédalo	☐
Planche à neige	☐
Planche à pagaie	☐
Prêt-à-camper	☐
Quad/VTT	☐
Raquettes	☒
Skis	☐
Ski de fond	☐
Vélo	☐
Vélo de montagne	☐

Restauration	
Service de restauration: déjeuner	☐
Service de restauration: dîner	☐
Service de restauration: souper	☐
Dépanneur licencié	☐
Repas à la ferme	☐
Aubergiste	☐
Bar - permis d'alcool	☐

Autre	
Animaux admis SANS FRAIS	☐
Animaux admis AVEC FRAIS	☒

Activités sur place (Ces renseignements peuvent être diffusés)

Activités culturelles	
Cinéma / film	☐
Tours guidés	☐

Famille	
Animation pour enfants	☐

Sports terrestres	
Golf	☐
Golf miniature	☐
Loisirs organisés	☐
Soccer	☐
Planche à roulettes	☐
Basketball	☐
Galets (Shuffleboard)	☐
Randonnée pédestre	☒
Croquet	☐
Fers	☐
Pétanque	☐
Patins à roues alignées	☐
Hébertisme	☐
Tennis	☐
Volleyball	☐
Vélo	☐
Équitation	☐
Badminton	☐
Baseball	☐
Vélo de montagne	☐
Tir à l'arc	☐

Nature

Belvédère	☒
Chasse	☐
Croisière / excursion en bateau	☐
Géocaching	☐
Interprétation du milieu	☐
Observation astronomique	☐
Observation de la faune	☐
Observation de la flore	☐
Pêche	☐

Sport nautiques

Canot	☒
Kayak	☒
Glissade d'eau	☐
Jeux d'eau	☐
Pédalo	☐
Piscine intérieure	☐
Piscine extérieure	☐
Plage	☒
Planche à pagaie	☐
Planche à voile	☐
Plongée sous-marine	☐
Plongée en apnée	☐
Rabaska	☐
Rafting	☐
Surf	☐
Voilier	☐

Acceptation et signature

Déclaration de culpabilité

La personne qui exploite l'établissement a-t-elle été reconnue coupable, au cours des trois dernières années :

- d'une infraction à une disposition de la Loi sur l'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique ou de ses règlements;
- d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement qui pourrait avoir un lien avec l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique notamment une infraction à l'une des dispositions de la Loi sur le bâtiment (chapitre B-1.1), de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) ou de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), ou de tout règlement pris en vertu de l'une ou l'autre de ces lois.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature de l'infraction en identifiant l'article de la loi ou du règlement enfreint et en résumant les faits:

Indiquer la date de la déclaration de culpabilité ou du plaidoyer de culpabilité :

Déclaration - exploitation sexuelle des mineurs

Dans la dernière année, l'établissement a mis en place des mesures afin de sensibiliser les employés, les clients et les visiteurs au caractère criminel de l'exploitation sexuelle des mineurs.

☒ **Non** ☐ **Oui**

Si vous avez répondu OUI, veuillez décrire la nature des mesures mises en place :

Diffusion

Les données relatives à l'établissement fournies dans cette déclaration peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com).



J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.



J'accepte que tous les renseignements, à l'exception de l'adresse de mon établissement, soient ainsi utilisés à des fins informationnelles. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.



Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Signature

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Prénom

Louis

Nom

Lespérance

Date de la déclaration: 06 octobre 2025

Le 02 décembre 2022

Louis Lespérance
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

N/Réf. : Établissement no 625741 - MANOIR DAVIS

Adresse : 92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec)
Catégorie : Établissements d'hébergement touristique général

Objet : Dernier avis de non-conformité de votre demande de renouvellement d'enregistrement

Bonjour,

Nous vous avons fait parvenir un avis de non-conformité le **7 novembre 2022** vous informant que votre demande de renouvellement n'était pas conforme aux exigences de la *Loi sur l'hébergement touristique* (2021, chapitre 30; ci-après la « Loi ») et du *Règlement sur l'hébergement touristique* édicté par le décret n° 1252-2022 du 22 juin 2022 (ci-après le « Règlement ») et ce, en raison de documents manquants. À ce jour, nous constatons que votre dossier n'est toujours pas conforme à ces exigences.

En conséquence, nous vous demandons de faire parvenir, **dans un délai de dix jours de la signification de la présente**, le ou les éléments suivants :

- **une Demande de renouvellement / Déclaration de mise à jour** des renseignements relatifs à l'offre d'hébergement et des services et activités qui y sont liés ; à compléter en ligne sur le **Portail CITQ**. (<https://portail.citq.qc.ca>) (article 5, al.1 et 2 du Règlement)

Les instructions sur comment soumettre une déclaration vous ont été transmises par courriel. Vérifiez votre boîte de réception ainsi que vos courriers indésirables. Pour de l'assistance, contactez-nous au portail@citq.qc.ca.

Nous avons bien reçu le paiement des droits d'enregistrement. La déclaration que vous devez faire sur le Portail CITQ est obligatoire afin de finaliser le renouvellement.

Sans ces documents, nous ne pourrions renouveler votre enregistrement et vous ne pourrez plus exploiter votre établissement d'hébergement touristique. Nous vous rappelons que l'exploitation d'un établissement d'hébergement touristique sans enregistrement est passible d'amendes de Revenu Québec.

Nous comptons sur votre collaboration et vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments distingués

Mandataire du ministère du Tourisme du Québec

Téléphone : 450 679-3737 • 1 866 499-0550 • Télécopie : 450 679-1489
info@citq.qc.ca • www.citq.info
1010, rue De Sérigny, bureau 810, Longueuil (Québec) J4K 5G7



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600



Utilisez les cases ci-dessous
pour effectuer vos changements
et vos corrections.

Adresse de correspondance

Monsieur Louis Lespérance
MANOIR DAVIS
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

1. COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

1.1. Type de détention (cochez ✓)

- ☒ Propriétaire
☐ Locataire

1.2. NEQ

1175863837

1.3. Forme juridique (cochez ✓)

- | | |
|---|---|
| ☐ Entreprise individuelle | ☐ Société en nom collectif (S.E.N.C.) |
| ☐ Association personnifiée | ☐ Société étrangère |
| ☐ Coopérative | ☒ Société par actions (compagnie) |
| ☐ Mutuelle d'assurance | ☐ Syndicat de copropriété |
| ☐ Société de participation | ☐ Autre personne morale (spécifiez) |
| ☐ Société en commandite | |

1.4. Nom

DOMAINE DUNDALE INC.

1.5. Adresse

2789, avenue Willowdale

1.6. Municipalité

Montréal

1.7. Code postal

H3T 1H4

1.8. Province ou état

Québec

1.9. Pays

Canada

1.10. Téléphone principal

1.11. Téléphone secondaire

1.12. Télécopieur

1.13. Courriel de l'exploitant

investissementswillowdale@gmail.com

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600

2. COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT (Ces renseignements ne sont pas diffusés.)

2.4. Nom *Louis Lespérance*

2.5. Adresse *2789, avenue Willowdale*

2.6. Municipalité *Montréal*

2.7. Code postal *H3T 1H4*

2.8. Province
ou état *Québec*

2.9. Pays *Canada*

2.10. Téléphone principal

2.11. Téléphone secondaire

2.12. Télécopieur

2.13. Courriel du représentant *louis@manoirs.ca*



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600

3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

3.1. Nom **MANOIR DAVIS**

(CETTE APPELLATION SERA AFFICHÉE SUR VOTRE PANONCEAU
DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES S'APPLIQUERONT POUR TOUT CHANGEMENT ULTÉRIEUR)

3.2. Adresse **92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis**

3.3. Municipalité **Sainte-Agathe-des-Monts**

3.4. Code postal **J8C 2Z7**

3.5. Téléphone principal
(pour réservation)

(450) 920-1500

3.6. Téléphone
secondaire

3.7. Télécopieur

3.8. Téléphone sans frais (450) 920-1500

3.9. Courriel de
l'établissement

investissementswillowdale@gmail.com

davis@manoirs.ca

3.10. Adresse de correspondance (cochez ✓)

- ☒ Identique à l'adresse de l'établissement
☐ Identique à l'adresse du représentant

3.11. Langue de correspondance (cochez ✓)

- ☒ Français
☐ Anglais



Demande d'attestation de classification

Inscription et modifications

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600

4. COORDONNÉES MULTIMÉDIA (Ces renseignements peuvent être diffusés.)

4.1.1 Site Web
(français)

manoirdavis.com

4.1.2 Site Web
(anglais)

☒ Identique au site Web en français (voir 4.1.1)

4.2.1 Adresse
Facebook
(français)

https://www.facebook.com/manoirdavis

4.2.2 Adresse
Facebook (anglais)

☒ Identique à l'adresse Facebook en français (voir 4.3.1)

4.3.1 Blogue
(français)

4.3.2 Blogue
(anglais)

☐ Identique au blogue en français (voir 4.4.1)

4.4.1 Adresse
Twitter (français)

4.4.2 Adresse
Twitter (anglais)

☐ Identique à l'adresse Twitter en français (voir 4.5.1)

4.5.1 Adresse
Instagram
(français)

https://www.instagram.com/manoirdavis/

4.5.2 Adresse
Instagram (anglais)

☒ Identique à l'adresse Instagram en français (voir 3.5.1)



Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600

CONSEILS PRATIQUES



Utilisez les cases ci-dessous pour effectuer
vos changements et vos corrections.

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT

ATR : 11

Tél. :

MANOIR DAVIS

92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis

Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Cartes acceptées (cochez ✓)

- ☒ American Express
- ☒ Carte de débit
- ☐ Discover
- ☐ JCB
- ☒ MasterCard
- ☒ Visa
- ☒ Paypal
- ☒ Transfert bancaire électronique

1.2. Localisation (cochez ✓)

- ☒ À la campagne
- ☐ À la ferme
- ☐ À moins de 10 km d'un aéroport
- ☐ Au bord de la mer (golfe)
- ☒ Au bord d'une rivière, d'un lac ou du fleuve
- ☐ Au centre-ville
- ☒ En forêt

1.3. Période (s) d'exploitation (cochez ✓)

- ☒ Annuelle
- ☐ Saisonnière

Date d'ouverture

jj-mm

Date de fermeture

jj-mm

Date d'ouverture

jj-mm

Date de fermeture

jj-mm



Demande d'attestation de classification

Renseignements généraux

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

● Configuration des unités

1.4. Nombre total d'unités
(appartements, maisons ou chalets)

● Commodités

Attention ! Le nombre d'unités par équipement ne peut être supérieur au nombre total d'unités déclaré à la question 1.4.

1.5. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil gratuit

1.13. Nombre d'unités
avec lecteur DVD

1.6. Nombre d'unités avec
accès à Internet sans fil payant

1.14. Nombre d'unités avec salle de bains
privée

1.7. Nombre d'unités climatisées

1.15. Nombre d'unités avec téléphone

1.8. Nombre d'unités avec
baignoire à remous

1.16. Nombre d'unités avec téléviseur

1.9. Nombre d'unités avec cuisine*

1.17. Nombre d'unités pour fumeurs

1.10. Nombre d'unités avec cuisinette*

1.18. Nombre d'unités pour non-fumeurs

1.11. Nombre d'unités avec
four à micro-ondes

1.19. Nombre d'unités sans tapis

1.12. Nombre d'unités avec foyer

1.20. Nombre de salles
de bains partagées

* Le terme cuisine s'applique seulement lorsque tous les électroménagers présents sont de dimension standard.
Sinon, le terme cuisinette s'applique

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600

2. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS SUR PLACE



Veuillez cocher les services offerts SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|--|---|
| ☒ Animaux de compagnie admis | ☒ Location de voitures |
| ☒ Animaux de compagnie payant | ☒ Location d'embarcations |
| ☐ Ascenseur | ☒ Navette : aéroport |
| ☐ Bar | ☒ Navette : station de ski |
| ☐ Belvédère | ☐ Rampe de mise à l'eau |
| ☒ Centre d'affaires | ☒ Remise sécurisée pour bicyclettes |
| ☐ Centre de détente | ☐ Remise sécurisée pour motoneiges |
| ☐ Consigne | ☒ Remise sécurisée pour skis |
| ☐ Dépanneur | ☒ Réservation obligatoire |
| ☒ Établissement entièrement non-fumeur | ☐ Restauration sur place : déjeuner |
| ☐ Garde d'enfants | ☐ Restauration sur place : dîner |
| ☐ Hébergement en arbre | ☐ Restauration sur place : souper |
| ☐ Hébergement en igloo | ☒ Salle(s) de réception, de réunion ou de congrès |
| ☐ Hébergement en tipi | ☐ Sauna |
| ☐ Hébergement en yourte | ☒ Stationnement extérieur gratuit |
| ☒ Laveuse et sècheuse | ☐ Stationnement extérieur payant |
| ☐ Literie en location | ☐ Stationnement intérieur gratuit |
| ☒ Literie incluse | ☐ Stationnement intérieur payant |
| ☐ Location de bicyclettes | ☐ Tarif de groupe |
| ☐ Location de motoneiges | ☐ Téléphone public |
| ☐ Location de planche à neige | ☐ Transport en commun à proximité |
| ☐ Location de skis alpins | ☐ Voiturier obligatoire |
| ☐ Location de skis de randonnée | |

3. DÉCLARATION DE SERVICES OFFERTS DANS LES AIRES COMMUNES

- | | |
|--|---|
| ☒ Accès à Internet sans fil gratuit | ☒ Spa extérieur |
| ☐ Accès à Internet sans fil payant | ☐ Spa intérieur |
| ☒ Borne de recharge pour véhicule électrique | |

Demande d'attestation de classification

Description des services offerts

Résidences de tourisme

Numéro de référence :

REF-
60600

4. DÉCLARATION D'ACTIVITÉS OFFERTES SUR PLACE



Veillez cocher les activités offertes SUR LES LIEUX MÊMES de votre établissement.

- | | |
|---|--|
| ☐ Baignade : piscine extérieure | ☒ Sentiers de motoneige |
| ☐ Baignade : piscine intérieure | ☒ Sentiers de quad (VTT) |
| ☐ Baignade : plage | ☒ Sentiers de randonnée pédestre |
| ☐ Chasse | ☒ Sentiers de raquettes |
| ☐ Équitation | ☒ Sentiers de vélo de montagne |
| ☐ Escalade | ☒ Ski alpin |
| ☐ Glissoires d'hiver | ☒ Ski de randonnée |
| ☐ Golf | ☐ Sport nautique : canot |
| ☐ Observation de la faune | ☐ Sport nautique : chaloupe |
| ☐ Observation des mammifères marins | ☐ Sport nautique : kayak |
| ☐ Patinage sur glace | ☐ Sport nautique : motomarine |
| ☐ Pêche | ☐ Sport nautique : pédalo |
| ☐ Pêche blanche | ☐ Sport nautique : planche à voile |
| ☐ Piste cyclable | ☐ Sport nautique : plongée sous-marine |
| ☐ Plan d'eau sans baignade | ☐ Sport nautique : rafting |
| ☐ Programme d'animation pour adultes | ☐ Sport nautique : voilier |
| ☐ Programme d'animation pour enfants | ☐ Tennis extérieur |
| ☐ Randonnée en traîneau à cheval | ☐ Tennis intérieur |
| ☐ Randonnée en traîneau à chiens | ☐ Terrain avec équipement sportif |
| ☐ Salle de conditionnement physique | ☒ Terrain de jeux pour enfants |
| ☐ Salle de jeux intérieurs | ☐ Théâtre d'été |
| ☐ Salle de spectacles | |



Veillez cocher les activités offertes À MOINS DE 10 KM de votre établissement. Celles-ci sont les seules activités pouvant être déclarées sans être offertes sur les lieux mêmes.

- | | |
|---|---|
| ☒ Baignade : plage à moins de 10 km | ☒ Ski alpin à moins de 10 km |
| ☒ Golf à moins de 10 km | ☒ Ski de randonnée à moins de 10 km |
| ☒ Piste cyclable à moins de 10 km | ☒ Théâtre d'été à moins de 10 km |



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

Demande d'attestation de classification

Déclarations et consentement

Résidences de tourisme

Numéro de référence : REF-60600

1. RÉNOVATIONS MAJEURES

Si votre établissement fait l'objet de rénovations majeures, veuillez nous le faire savoir afin de nous permettre d'optimiser les visites de classification. Nous vous demandons de nous donner les renseignements suivants :

Mon établissement fait l'objet de rénovations majeures du : - - au - - .
a a a a m m j j a a a a m m j j

La CITQ se réserve toutefois le droit d'effectuer une visite de classification à l'intérieur des dates susmentionnées.

2. DÉCLARATION DU PRIX MAXIMAL QUOTIDIEN (Ces prix seront ceux diffusés.)



Les prix déclarés doivent être PAR NUITÉE, exclure les taxes et être inscrits en dollars entiers seulement. Si vos prix incluent plus d'une nuitée, veuillez diviser le prix par le nombre de nuitées incluses (ex. 700 \$/semaine = 100 \$/nuitée).

Prix par nuitée	Capacité
Prix maximal de l'unité la moins chère 1500 ,	de l'unité la plus petite 16
Prix maximal de l'unité la plus chère ,	de l'unité la plus grande

3. DÉCLARATION ET CONSENTEMENT

Les données fournies dans ces formulaires peuvent être utilisées dans des outils informationnels selon certains critères établis de concert avec nos différents partenaires. Un de ces outils est le site touristique officiel du gouvernement du Québec (BonjourQuebec.com). (cochez ✓)

- ☒ J'accepte que tous ces renseignements soient ainsi utilisés à des fins informationnelles.
- ☐ J'accepte que seule l'adresse de mon établissement ne soit pas diffusée. Je comprends alors que celui-ci ne sera pas géoréférencé dans BonjourQuebec.com.
- ☐ Je refuse que ces renseignements soient utilisés à des fins informationnelles.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je déclare avoir lu ce document et l'Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique et de m'y conformer.

Nom du représentant

LOUIS LESPÉRANCE

☒ DocuSigned by:
Louis Lespérance
Signature C8494A4319D0448...

2022-01-01

Date



Entente de service relative à la classification des établissements d'hébergement touristique

Numéro de référence : REF-60600

1. OBLIGATIONS DE L'EXPLOITANT

- (a) L'exploitant doit, avant la visite :
- 1) avoir produit la preuve d'assurance de responsabilité civile ;
 - 2) avoir acquitté les frais annuels inhérents à la classification ;
 - 3) accepter le rendez-vous fixé par le classificateur et se présenter à ce rendez-vous ; toute remise de rendez-vous sans raison valable et suffisante entraîne pour l'exploitant la facturation des frais réels découlant du report de cette visite ;
- (b) L'exploitant doit, au moment de la visite :
- recevoir le classificateur à l'heure prévue et collaborer avec lui afin de lui permettre de réaliser son mandat de classification dans les meilleures conditions (prise de mesures, prise de photographies, accès à toutes les pièces) ;
- (c) L'exploitant doit, en tout temps :
- 1) fournir à la CITQ des renseignements exacts et complets ;
 - 2) appliquer des mesures de contrôle et de surveillance de manière à assurer le maintien de la conformité aux conditions de la classification en vigueur pendant toute la durée de la classification ;
 - 3) afficher le panneau équivalant au classement attribué, selon les prescriptions du Règlement sur les établissements d'hébergement touristique ;
 - 4) dans toute la mesure du possible, utiliser, reproduire et communiquer au public, par quelque moyen que ce soit, le panneau s'appliquant à son établissement ainsi classifié ;
 - 5) s'engager à ne modifier ou altérer d'aucune façon le panneau attestant la classification de l'établissement, celui-ci demeurant l'entière propriété du ministère du Tourisme du Québec.

2. REFUS DE VISITER

La CITQ peut refuser d'effectuer une visite de classification :

- (a) si la santé, la sécurité ou le bien-être du public à qui l'établissement veut fournir des services d'hébergement sont menacés ;
- (b) si la sécurité ou l'intégrité du classificateur est menacée ou si sa compétence est mise en doute par l'exploitant ou son représentant ;
- (c) si l'exploitant refuse de respecter les obligations décrites ci-dessus ou si l'établissement ne remplit pas les conditions d'obtention d'une attestation de classification ;
- (d) si l'exploitant a fait une déclaration contenant des renseignements faux ou trompeurs ou s'il a dénaturé un fait important lors de la demande d'attestation de classification ;
- (e) si l'exploitant refuse de payer à la CITQ les frais annuels inhérents à la classification ;
- (f) si l'exploitant déroge aux prescriptions du Règlement portant sur l'affichage du panneau.

3. APPEL DU RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION

Il existe une procédure d'appel du résultat de la classification. Pour connaître cette procédure, les exploitants sont priés de consulter la zone réservée du site Web de la CITQ (www.citq.info) ou de s'informer auprès de l'agent responsable de leur dossier. Les exploitants ont 30 jours pour interjeter appel. Passé ce délai, ils sont réputés avoir accepté le classement attribué.

4. AUTORISATIONS

Aux fins d'application des présentes et d'exécution des actes afférents, l'exploitant donne à la CITQ l'autorisation d'obtenir des renseignements complémentaires et de vérifier les renseignements fournis. L'exploitant permet à la CITQ de faire les visites de l'établissement à la fréquence que la CITQ considère à propos. Cette autorisation ne réduit aucunement la portée des déclarations contenues aux présentes et elle est irrévocable tant que la demande de classification est en traitement ou que l'exploitant détient une attestation de classification.

5. COMMUNICATION

Les renseignements contenus dans le présent document et les documents s'y rapportant ou colligés en vertu des présentes pourront être communiqués au Ministre et à toute autre personne que la CITQ jugera à propos sans le consentement préalable et exprès de l'exploitant. L'exploitant reconnaît que la CITQ est le titulaire et propriétaire du présent document et des documents s'y rapportant.

6. GUIDE DE CLASSIFICATION

L'exploitant s'engage à prendre connaissance du guide de classification de la catégorie de l'établissement à classer, qui donne l'ensemble des critères sur lesquels porte la classification. L'exploitant s'engage à ne pas le reproduire, par quelque moyen que ce soit et dans quelque version que ce soit, sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la CITQ.

7. IMMUNITÉ

Aucun classificateur, employé, dirigeant, membre du comité de révision ou du conseil d'administration de la CITQ ne peut être poursuivi en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions.



Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

DÉLÉGATION D'AUTORITÉ

Sur proposition de Francois Lespérance, appuyée par Louis Lespérance, il est résolu à l'unanimité de nommer **LOUIS LESPÉRANCE**, pour représenter la corporation/la société **DOMAINE DUNDALE INC.**, propriétaire de l'établissement d'hébergement touristique nommé ci-dessous aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (la CITQ) pour tout sujet relatif à l'établissement d'hébergement touristique correspondant au numéro de dossier **REF-60600**. Nous reconnaissons que la CITQ se réserve le droit de ne faire affaire qu'avec notre représentant pour des questions d'administration et de classification de cette unité si elle le juge à propos.

Nom du ou des exploitants :

Date : 06 décembre 2021

DOMAINE DUNDALE INC.

Appellation de l'établissement et coordonnées :

Numéro de référence : REF-60600

MANOIR DAVIS
92, chemin Sir-Mortimer-B.-Davis
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7


Louis Lespérance


François Lespérance

Date : 2021-12-06



LE GROUPE D'ASSURANCE TOTTEN
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

Combinée Commerciale

Contrat d'assurance

Nouveau contrat d'assurance

Document préparé pour
Domaine DunDale inc

par l'intermédiaire de
Groupe Totten, Gestionnaire d'Assurance.



LE GROUPE D'ASSURANCE TOTTEN
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

Quoi faire en cas de sinistre

- Prendre les mesures nécessaires pour minimiser la perte
- Contactez votre courtier
- Services téléphonique sans frais 24 heures 1-877-896-0015
- Par courriel tottenclaims@scm.ca

What to do in case of loss

- Take necessary measure to mitigate the loss
- Contact your local broker
- 24/24 free help line 1-877-896-0015
- By e-mail tottenclaims@scm.ca

CONTRAT
COASSURANCE

COMBINÉE COMMERCIALE
CONTRAT D'ASSURANCE



Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 10-21-22

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDIQUÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

CETTE POLICE CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

Nouveau contrat d'assurance-en contrepartie du versement de la prime par l'Assuré et de la conformité de sa part avec les conditions d'assurance, l'Assureur s'engage à fournir la garantie prévue au présent contrat d'assurance.

LE COURTIER MANDATAIRE

Groupe Totten, Gestionnaire d'Assurance.

800, boul. René-Lévesque Ouest

Suite 2340

Montréal (Québec) H3B 1X9

Téléphone : +1 (877) 732-4607

Site Web : www.tottengroup.com

Courriel : infoscn@tottengroup.com

SOUS-AGENT

GPL Assurance Inc

3131, Boulevard St.Martin Ouest

Laval (Québec) H7T 2Z5

Main : 450-978-4446

Fax : 450-978-4146

NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ DÉSIGNÉ

Domaine DunDale inc

2789 av Willowdale

Montréal (Québec) H3T 1H4

EMPLACEMENT DU RISQUE

92 ch Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

DURÉE DE LA GARANTIE

Du octobre 21, 2022 au octobre 21, 2023

(0H01 heure normale à l'adresse postale de l'assurée)

DESCRIPTION DE L'ENTITÉ LÉGALE

Société par actions

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE L'ASSURÉ

Propriétaire foncier

Location court-terme pour occasions spéciales

L'assuré est prié de lire cette police et, en cas d'erreur, de la retourner immédiatement pour correction.

Tout événement susceptible de mettre en jeu la présente assurance doit être immédiatement déclaré au Courtier mandataire dont le nom et l'adresse sont indiqués ci-dessus. Toutes les demandes de renseignements et tous les différends doivent également être communiqués à ce Courtier mandataire.

Pour les fins de la Loi sur les sociétés d'assurance (Canada), cette police canadienne a été émise dans le contexte des activités d'assurance des souscripteurs du Lloyd's au Canada.

EN FOI DE QUOI CE DOCUMENT A ÉTÉ SIGNÉ, AVEC L'AUTORISATION DES ASSUREURS PAR

N° d'accord

PRIME ANNUELLE ▶

SIGNÉ PAR

ERSER (TAXES EN SUS) ▶

CONTRAT
COASSURANCE

COMBINÉE COMMERCIALE
CONTRAT D'ASSURANCE

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's et autres assureurs
(ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé
du Lloyd's (le Courtier mandataire)



Conditions particulières

Entrée en vigueur le 10-21-22

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDICUÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

N° DU FORMULAIRE	GARANTIE	FRANCHISE	RÈGLE PROP.	MONTANT DE GARANTIE
L1a (2/21)	Assurance de la responsabilité civile générale des entreprises (formule par sinistre)			
	Montant de garantie par sinistre			2 000 000
	Responsabilité civile produits et travaux terminés incluse			
	Montant par période d'assurance - Responsabilité civile produits et travaux terminés			2 000 000
	Montant de garantie pour préjudice personnel ou imputable			2 000 000



Globalex Assurances

Cabinet en Assurance de dommages

Renouvellement

Pour / for:

Domaine DunDale inc.



Par / by:

Joanie Lacerte

jlacerte@globalexassurances.ca

Pour signaler une **réclamation** en dehors des heures d'ouvertures de nos bureaux :
To report a **claim** outside of our business hours:

1-866-667-2666

Globalex assurances

370, rue de Saint-Jovite Bureau 201,
Mont-Tremblant (Québec) J8E 0R1

(819) 425-5811

(819) 425-6337

globalexassurances.ca

**ASSURANCE DES ENTREPRISES
CONTRAT D'ASSURANCE**

**CONTRAT
COASSURANCE**

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)



N° de police : [REDACTED]

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 21-10-2024

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDiquÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

CETTE POLICE CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

Renouvellement-moyennant l'engagement de la part de l'Assuré de verser le montant de prime indiqué, le présent contrat d'assurance est maintenu en vigueur pour la période indiquée et est renouvelé sous réserve des conditions particulières et des montants de garantie indiqués ci-après. Tout autre libellé ou avenant faisant, s'il y a lieu, partie intégrante du présent contrat remplacera les libellés précédents. Sinon, les conditions demeurent inchangées.

LE COURTIER MANDATAIRE

Globalex assurances itee

370 Rue de Saint-Jovite Bureau 201
Mont-Tremblant (Québec) J8E 0R1

Téléphone : (819) 425-5811

Télécopieur : (819) 425-6337

Site Web : www.globalexassurances.ca

Courriel : reception@Globalexassurances.ca

NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ DÉSIGNÉ

Domaine DunDale inc.

2789 Avenue Wilowdale

Montréal (Québec) H3T 1H4

EMPLACEMENT DU RISQUE

Voir liste des situations et des bénéficiaires ci-jointe

DURÉE DE LA GARANTIE

Du 21 octobre, 2024 au 21 octobre, 2025

(0H01 heure normale à l'adresse postale de l'assurée)

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE L'ASSURÉ

Propriétaire foncier d'une auberge de 8 chambre avec un bain tourbillon en location court-terme pour occasions spéciales

SOMMAIRE D'ASSURANCE ET MONTANT DES PRIMES

L'assuré est prié de lire cette police et, en cas d'erreur, de la retourner immédiatement pour correction.

Tout événement susceptible de mettre en jeu la présente assurance doit être immédiatement déclaré au Courtier mandataire dont le nom et l'adresse sont indiqués ci-dessus. Toutes les demandes de renseignements et tous les différends doivent également être communiqués à ce Courtier mandataire.

Pour les fins de la Loi sur les sociétés d'assurance (Canada), cette police canadienne a été émise dans le contexte des activités d'assurance des souscripteurs du Lloyd's au Canada.

EN FOI DE QUOI CE DOCUMENT A ÉTÉ SIGNÉ, AVEC L'AUTORISATION DES ASSUREURS PAR

N° d'accord

**NOUVEAU MONTANT DE
PRIME ANNUELLE**

31 769 \$

SIGNÉ PAR

**CB24A941A(43)
B1284CB24A941A**

MONTANT DE PRIME À VERSER (TAXES EN SUS) ▶

31 769 \$

LE PRÉSENT CONTRAT D'ASSURANCE COMMERCIALE COMPREND LES CONDITIONS PARTICULIÈRES CI-APRÈS, LES CONDITIONS GÉNÉRALES (OU LES DISPOSITIONS LÉGALES) AINSI QUE TOUS LES LIBELLÉS DE CONTRATS OU D'AVENANTS QUI Y SONT ANNEXÉS.

ASSURANCE DES ENTREPRISES
CONTRAT D'ASSURANCE

CONTRAT
COASSURANCE

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's et autres assureurs
(ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé
du Lloyd's (le Courtier mandataire)



N° de polic

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 21-10-2024

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDICUÉS.

Responsabilité

L1 (2/21)	Assurance de la responsabilité civile des entreprises (formule par sinistre) (BAC 04/98)	
	Responsabilité civile produits et travaux terminés incluse	
	Montant par période d'assurance	
	Montant applicable uniquement à la responsabilité civile produits et travaux terminés	2 000 000
	Montant de garantie par sinistre	2 000 000
	Montant pour préjudice personnel	2 000 000

Frais annuels d'attestation de classification



28 janvier 2022 15h12

Votre paiement a bien été reçu. Merci

Numéro établissement: REF-60600

Nom de l'établissement: Manoir Davis

Numéro de facture: F000204018

Courriel: louis@manoirs.ca

Montant: \$ 300.86 CAD

Corporation de l'industrie touristique du Québec

1010, rue De Sérigny, bureau 810

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : 450 679-3737

Télec. : 450 679-1489 Sans frais : 1 866 499-0550

Courriel : info@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

EXPERTS EN CLASSIFICATION ET CERTIFICATION

Assurance Habitation
Contrat d'assurance
Renouvellement

Document préparé pour
Domaine DunDale inc.

par l'intermédiaire de
Pistagnesi Doyon agence de souscription inc.

LLOYD'S

ASSURANCE HABITATION
CONTRAT D'ASSURANCE

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)

PISTAGNESI-DOYON
AGENCE DE SOUSCRIPTION

N° de police : [REDACTED]

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 11/01/2022

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDiquÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

CETTE POLICE CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

Renouvellement-moyennant l'engagement de la part de l'Assuré de verser le montant de prime indiqué, le présent contrat d'assurance est maintenu en vigueur pour la période indiquée et est renouvelé sous réserve des conditions particulières et des montants de garantie indiqués ci-après. Tout autre libellé ou avenant faisant, s'il y a lieu, partie intégrante du présent contrat remplacera les libellés précédents. Sinon, les conditions demeurent inchangées.

LE COURTIER MANDATAIRE

Pistagnesi Doyon agence de souscription inc.

420 Boulevard Charest E Bureau 330
Québec (Québec) G1K 8M4

Téléphone : (418) 523-4000

Télécopieur : (418) 523-4005

Site Web : www.pistagnesidoyon.com

Courriel : reception@pistagnesidoyon.com

SOUS-AGENT

GPL Assurance inc.

3131 Boulevard Saint-Martin O Bureau 600
Laval (Québec) H7T 2Z5

Téléphone : (450) 978-5599

Télécopieur : (450) 978-4146

NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ DÉSIGNÉ

Domaine DunDale inc.

2789 Avenue Willowdale
Montréal (Québec) H3T 1H4

EMPLACEMENT DU RISQUE

92 Chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

DURÉE DE LA GARANTIE

Du janvier 11, 2022 au janvier 11, 2023

(0H01 heure normale à l'adresse postale de l'assurée)

DESCRIPTION DE L'ENTITÉ LÉGALE

Société par actions

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE L'ASSURÉ

Résidence louée à court terme et résidence secondaire de l'assuré

L'assuré est prié de lire cette police et, en cas d'erreur, de la retourner immédiatement pour correction.

Tout événement susceptible de mettre en jeu la présente assurance doit être immédiatement déclaré au Courtier mandataire dont le nom et l'adresse sont indiqués ci-dessus. Toutes les demandes de renseignements et tous les différends doivent également être communiqués à ce Courtier mandataire.

Pour les fins de la Loi sur les sociétés d'assurance (Canada), cette police canadienne a été émise dans le contexte des activités d'assurance des souscripteurs du Lloyd's au Canada.

EN FOI DE QUOI CE DOCUMENT A ÉTÉ SIGNÉ, AVEC L'AUTORISATION DES ASSUREURS PAR

N° d'accord

NOUVEAU MONTANT DE
PRIME ANNUELLE

26 465 \$

SIGNÉ PAR

C001572121(03)
B1306C001572121

MONTANT DE PRIME À VERSER (TAXES EN SUS) ▶

26 465 \$

LLOYD'S

**ASSURANCE HABITATION
CONTRAT D'ASSURANCE**

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)

PISTAGNESI-DOYON
AGENCE DE SOUSCRIPTION

N° de police :

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 11/01/2022

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDIQUÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

IDENTIFICATION DE L'ASSUREUR / ACTION CONTRE L'ASSUREUR

La présente assurance a été souscrite conformément à l'autorisation accordée au Courtier mandataire par les Souscripteurs des Syndicats du Lloyd's dont les numéros et pourcentages figurent au tableau annexé à l'Accord contractuel n° C001572121(03) (ci-après appelés « les Souscripteurs »). Les Souscripteurs garantissent chacun pour sa part et sans solidarité entre eux, proportionnellement aux divers montants souscrits à l'Accord contractuel par chacun d'eux.

Dans toute action en exécution des obligations des Souscripteurs, la désignation « Les Souscripteurs du Lloyd's » sera une désignation qui liera les Souscripteurs comme si chacun d'eux avait été nommé individuellement comme défendeur. La signification de telles procédures peut être valablement faite au fondé de pouvoir au Canada pour Les Souscripteurs du Lloyd's, dont l'adresse pour une telle signification est la suivante Royal Bank Plaza South Tower, 200 Bay Street, Suite 2930, P.O. Box 51 Toronto, Ontario M5J 2J2.

AVIS

Les avis destinés aux Souscripteurs peuvent être valablement donnés au Courtier mandataire.

LE PRÉSENT CONTRAT D'ASSURANCE COMMERCIALE COMPREND LES CONDITIONS PARTICULIÈRES CI-APRÈS, LES CONDITIONS GÉNÉRALES (OU LES DISPOSITIONS LÉGALES) AINSI QUE TOUS LES LIBELLÉS DE CONTRATS OU D'AVENANTS QUI Y SONT ANNEXÉS.

LLOYD'S

**ASSURANCE HABITATION
CONTRAT D'ASSURANCE**

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)

PISTAGNESI-DOYON
AGENCE DE SOUSCRIPTION

N° de police :

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 11/01/2022

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDiquÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

Chapitre deux - Assurance de votre responsabilité

Assurance de votre responsabilité
Responsabilité civile des particuliers

2 000 000

LLOYD'S

**ASSURANCE HABITATION
CONTRAT D'ASSURANCE**

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)

PISTAGNESI-DOYON
AGENCE DE SOUSCRIPTION

N° de police :

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 11/01/2022

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDICUÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

N° DU FORMULAIRE	GARANTIE	FRANCHISE	RÈGLE PROP.	MONTANT DE GARANTIE
R7 (3/02)	Tableau de résiliation avec calcul de la prime acquise selon le taux à court terme			

Montant de prime annuelle :

LLOYD'S

**ASSURANCE HABITATION
CONTRAT D'ASSURANCE**

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)

PISTAGNESI-DOYON
AGENCE DE SOUSCRIPTION

N° de police :

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 11/01/2022

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDICUÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

DEMANDE DE RÉSILIATION

Par les présentes, les soussignés sollicitent la résiliation du contrat d'assurance numéro PDQ40077(et de toute attestation de renouvellement qui s'y rattache) à partir du _____ et confirment que l'Assureur sera dégagé de toute responsabilité à partir de cette date.

Signature du premier assuré désigné _____ Signature d'un témoin _____

Signature du deuxième assuré désigné _____ Signature d'un témoin _____

Signature du troisième assuré désigné _____ Signature d'un témoin _____

Signature du créancier hypothécaire _____ Signature d'un témoin _____

Avenant de coût de remplacement garanti

S'APPLIQUE UNIQUEMENT À L'ARTICLE UN – ASSURANCE DE BIENS.

Cet avenant est soumis aux conditions et exclusions de cette **police** ainsi qu'aux conditions additionnelles suivantes.

La clause Évaluation du bien et règlement de sinistre touchant les immeubles et les structures sous **COMMENT NOUS TRAITONS VOTRE DEMANDE D'INDEMNITÉ** est supprimée et remplacée par ce qui suit :

Évaluation du bien et règlement de sinistre

1. Immeubles et structures

- a. **Nous** payerons, sans déduction pour dépréciation, le coût réel de réparation ou de reconstruction sur le même site (selon le montant le plus faible) en utilisant des matériaux de qualité similaire même si ce coût dépasse le plafond d'assurance applicable indiqué à la **page des déclarations**.

Nous ne fournirons cette couverture que si **vous** :

- i. faites évaluer l'immeuble par Precise Services dans les 60 premiers jours suivant la date de début de **votre** assurance; et
- ii. assurez le **logement** et les **immeubles ou structures non contigus** pour un montant qui n'est pas inférieur à celui déterminé par Precise Services.

Nous payerons les frais et honoraires liés à Precise Services.

Si **vous** ne faites pas évaluer l'immeuble par Precise Services dans les 60 premiers jours de cette assurance, **nous** ne payerons pas plus que le plafond d'assurance applicable indiqué à la page des déclarations.

- b. Si **vous** ne reconstruisez pas sur le même site ou si **vous** choisissez de ne pas réparer, reconstruire ou remplacer **votre** immeuble ou structure, la base de règlement sera la même qu'en 1.a. ci-dessus, excepté que **nous** ne payerons pas plus que le plafond d'assurance applicable indiqué à la **page des déclarations**.

Toutes les autres conditions de la **police** à laquelle s'applique cet avenant restent inchangées.

Assurance Habitation
Contrat d'assurance
Renouvellement

Document préparé pour
Domaine DunDale inc.

par l'intermédiaire de
Pistagnesi Doyon agence de souscription inc.

LLOYD'S

ASSURANCE HABITATION
CONTRAT D'ASSURANCE

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)

PISTAGNESI-DOYON
AGENCE DE SOUSCRIPTION

N° de police : [REDACTED]

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 11/01/2022

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDiquÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

CETTE POLICE CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

Renouvellement-moyennant l'engagement de la part de l'Assuré de verser le montant de prime indiqué, le présent contrat d'assurance est maintenu en vigueur pour la période indiquée et est renouvelé sous réserve des conditions particulières et des montants de garantie indiqués ci-après. Tout autre libellé ou avenant faisant, s'il y a lieu, partie intégrante du présent contrat remplacera les libellés précédents. Sinon, les conditions demeurent inchangées.

LE COURTIER MANDATAIRE

Pistagnesi Doyon agence de souscription inc.

420 Boulevard Charest E Bureau 330
Québec (Québec) G1K 8M4

Téléphone : (418) 523-4000

Télécopieur : (418) 523-4005

Site Web : www.pistagnesidoyon.com

Courriel : reception@pistagnesidoyon.com

SOUS-AGENT

GPL Assurance inc.

3131 Boulevard Saint-Martin O Bureau 600
Laval (Québec) H7T 2Z5

Téléphone : (450) 978-5599

Télécopieur : (450) 978-4146

NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ DÉSIGNÉ

Domaine DunDale inc.

2789 Avenue Willowdale
Montréal (Québec) H3T 1H4

EMPLACEMENT DU RISQUE

92 Chemin Sir-Mortimer-B.-Davis, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2Z7

DURÉE DE LA GARANTIE

Du janvier 11, 2022 au janvier 11, 2023

(0H01 heure normale à l'adresse postale de l'assurée)

DESCRIPTION DE L'ENTITÉ LÉGALE

Société par actions

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE L'ASSURÉ

Résidence louée à court terme et résidence secondaire de l'assuré

L'assuré est prié de lire cette police et, en cas d'erreur, de la retourner immédiatement pour correction.

Tout événement susceptible de mettre en jeu la présente assurance doit être immédiatement déclaré au Courtier mandataire dont le nom et l'adresse sont indiqués ci-dessus. Toutes les demandes de renseignements et tous les différends doivent également être communiqués à ce Courtier mandataire.

Pour les fins de la Loi sur les sociétés d'assurance (Canada), cette police canadienne a été émise dans le contexte des activités d'assurance des souscripteurs du Lloyd's au Canada.

EN FOI DE QUOI CE DOCUMENT A ÉTÉ SIGNÉ, AVEC L'AUTORISATION DES ASSUREURS PAR

N° d'accord

NOUVEAU MONTANT DE
PRIME ANNUELLE

SIGNÉ PAR

C001572121(03)
B1306C001572121

MONTANT DE PRIME À VERSER (TAXES EN SUS) ▶

LLOYD'S

ASSURANCE HABITATION
CONTRAT D'ASSURANCE

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)

PISTAGNESI-DOYON
AGENCE DE SOUSCRIPTION

N° de police

Conditions particulières

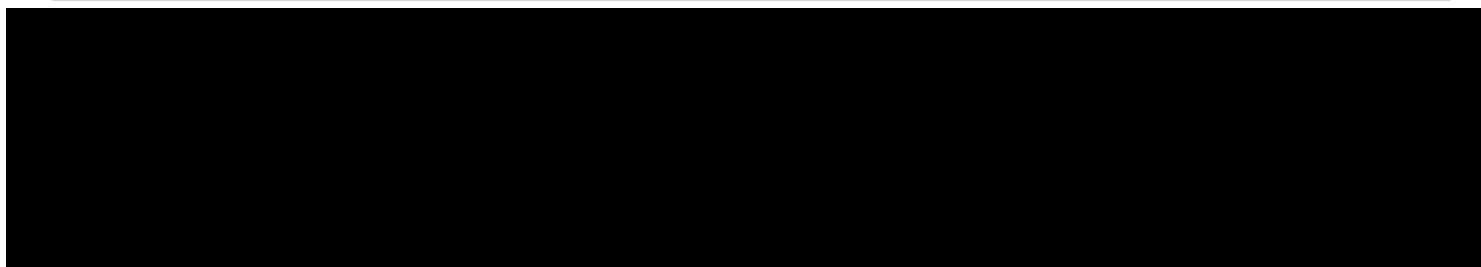
Entrée en vigueur le 11/01/2022

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDICQUÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

CETTE POLICE CONTIENT UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ

SOMMAIRE D'ASSURANCE ET MONTANT DES PRIMES

GARANTIE	MONTANT DE LA PRIME ANNUELLE	PRIME MINIMUM RETENUE DU MONTANT DE LA GARANTIE
----------	------------------------------------	--



L'assuré est prié de lire cette police et, en cas d'erreur, de la retourner immédiatement pour correction.

Tout événement susceptible de mettre en jeu la présente assurance doit être immédiatement déclaré au Courtier mandataire dont le nom et l'adresse sont indiqués ci-dessus. Toutes les demandes de renseignements et tous les différends doivent également être communiqués à ce Courtier mandataire.

Pour les fins de la Loi sur les sociétés d'assurance (Canada), cette police canadienne a été émise dans le contexte des activités d'assurance des souscripteurs du Lloyd's au Canada.

EN FOI DE QUOI CE DOCUMENT A ÉTÉ SIGNÉ, AVEC L'AUTORISATION DES ASSUREURS PAR

N° d'accord

NOUVEAU MONTANT DE
PRIME ANNUELLE

SIGNÉ PAR

C001572121(03)
B1306C001572121

MONTANT DE PRIME À VERSER (TAXES EN SUS)

LLOYD'S

**ASSURANCE HABITATION
CONTRAT D'ASSURANCE**

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)

PISTAGNESI-DOYON
AGENCE DE SOUSCRIPTION

N° de police :

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 11/01/2022

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDIQUÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

IDENTIFICATION DE L'ASSUREUR / ACTION CONTRE L'ASSUREUR

La présente assurance a été souscrite conformément à l'autorisation accordée au Courtier mandataire par les Souscripteurs des Syndicats du Lloyd's dont les numéros et pourcentages figurent au tableau annexé à l'Accord contractuel n° C001572121(03) (ci-après appelés « les Souscripteurs »). Les Souscripteurs garantissent chacun pour sa part et sans solidarité entre eux, proportionnellement aux divers montants souscrits à l'Accord contractuel par chacun d'eux.

Dans toute action en exécution des obligations des Souscripteurs, la désignation « Les Souscripteurs du Lloyd's » sera une désignation qui liera les Souscripteurs comme si chacun d'eux avait été nommé individuellement comme défendeur. La signification de telles procédures peut être valablement faite au fondé de pouvoir au Canada pour Les Souscripteurs du Lloyd's, dont l'adresse pour une telle signification est la suivante Royal Bank Plaza South Tower, 200 Bay Street, Suite 2930, P.O. Box 51 Toronto, Ontario M5J 2J2.

AVIS

Les avis destinés aux Souscripteurs peuvent être valablement donnés au Courtier mandataire.

**ASSURANCE HABITATION
CONTRAT D'ASSURANCE**

LLOYD'S

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)

PISTAGNESI-DOYON
AGENCE DE SOUSCRIPTION

N° de police :

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 11/01/2022

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDICUÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

N° DU FORMULAIRE	GARANTIE	FRANCHISE	RÈGLE PROP.	MONTANT DE GARANTIE
---------------------	----------	-----------	----------------	------------------------

Chapitre deux - Assurance de votre responsabilité

Assurance de votre responsabilité
Responsabilité civile des particuliers

2 000 000

LLOYD'S

**ASSURANCE HABITATION
CONTRAT D'ASSURANCE**

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)

PISTAGNESI-DOYON
AGENCE DE SOUSCRIPTION

N° de police :

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 11/01/2022

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDICUÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

N° DU FORMULAIRE	GARANTIE	FRANCHISE	RÈGLE PROP.	MONTANT DE GARANTIE
R7 (3/02)	Tableau de résiliation avec calcul de la prime acquise selon le taux à court terme			

Montant de prime annuelle :

LLOYD'S

**ASSURANCE HABITATION
CONTRAT D'ASSURANCE**

Souscrite auprès de certains Souscripteurs du Lloyd's (ci-après désignés l'Assureur) par l'intermédiaire du Courtier mandataire agréé du Lloyd's (le Courtier mandataire)

PISTAGNESI-DOYON
AGENCE DE SOUSCRIPTION

N° de police :

Conditions particulières

Entrée en vigueur le 11/01/2022

SEULES LES GARANTIES DONT LE MONTANT D'ASSURANCE EST ÉNONCÉ SONT SOUSCRITES, AUX CONDITIONS FIGURANT DANS LES FORMULAIRES INDICUÉS.
TOUTE RÉFÉRENCE À LA COMPAGNIE DOIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME FAISANT RÉFÉRENCE À L'ASSUREUR

DEMANDE DE RÉSILIATION

Par les présentes, les soussignés sollicitent la résiliation du contrat d'assurance numéro PDQ40077(et de toute attestation de renouvellement qui s'y rattache) à partir du _____ et confirment que l'Assureur sera dégagé de toute responsabilité à partir de cette date.

Signature du premier assuré désigné _____ Signature d'un témoin _____

Signature du deuxième assuré désigné _____ Signature d'un témoin _____

Signature du troisième assuré désigné _____ Signature d'un témoin _____

Signature du créancier hypothécaire _____ Signature d'un témoin _____



50, rue Saint-Joseph
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1M9
Tél. : 819 326-4595 Téléc. : 819 326-5784

RELEVÉ DE COMPTE

DATE D'ENVOI
2021-08-26

N° CLIENT
11454

MATRICULE
4199-87-7947-8-000-0000

EMPLACEMENT (OU CADASTRE PRINCIPAL)

92 CHEMIN SIR-MORTIMER-B.-DAVIS

Page: 1

DOMAINE DUNDALE INC.
2789, AVENUE WILLOWDALE
MONTREAL, QC
H3T 1H4

INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS CALCULÉS EN DATE DU : 2021-08-26

RÉFÉRENCE	ÉCHÉANCE	DESCRIPTION	MONTANT FACTURÉ	CAPITAL	INTÉRÊTS	PÉNALITÉS	SOLDE
1GA002497	2021-10-12	FONCIER-AGGLO	491.84	456.59	0.00	0.00	456.59
				TOTAL	456.59	0.00	456.59

Après Ajustement

INTÉRÊTS DE
PÉNALITÉS DE

7.00%
0.50%

PAR AN.
PAR MOIS COMPLET

ET AVEC MAXIMUM DE 5.0% PAR AN.

VEUILLEZ RETOURNER LE TALON DE REMISE AVEC VOTRE PAIEMENT - DÉTACHER ICI

SAINTÉ-AGATHE-DES-MONTS
50, rue Saint-Joseph
Sainte-Agathe-des-Monts, QC
J8C 1M9

DATE D'ENVOI
2021-08-26

N° CLIENT
11454

MATRICULE
4199-87-7947-8-000-0000

EMPLACEMENT

92 CHEMIN SIR-MORTIMER-B.-DAVIS

TALON DE REMISE

DOMAINE DUNDALE INC.
2789, AVENUE WILLOWDALE
MONTREAL, QC
H3T 1H4

SIPC 762

419987794700000008

MONTANT DÙ

0.00

MONTANT PAYÉ

S'IL VOUS PLAÎT, NOUS AVISER DE
TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE

